

ÉDITION 2016

# RAPPORT FINANCIER

CO  
vea

L'ENGAGEMENT MUTUEL

**Rapport sur les comptes combinés  
du Conseil d'Administration  
du 11 mai 2017 à l'Assemblée  
Générale Mixte du 29 juin 2017**

- 02 - Éléments de contexte
- 05 - Présentation du groupe Covéa
- 08 - Le groupe Covéa :  
faits marquants et chiffres clés 2016
- 11 - Perspectives

2

12

**Comptes combinés 2016**

- 12 - Bilan combiné
- 14 - Engagements reçus et donnés
- 15 - Compte de résultat combiné

**Annexe  
aux comptes combinés**

17

50

**Rapport  
des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes combinés**



# Rapport sur les comptes combinés

du Conseil d'Administration

du 11 mai 2017 à l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017

## 1. Éléments de contexte

### 1.1 L'environnement économique et les marchés financiers en 2016

#### L'environnement économique

La croissance de la production mondiale s'est stabilisée en 2016, estimée à 3,1 % par le FMI contre 3,2 % en 2015. Deux événements politiques majeurs ont marqué l'année : le référendum sur le Brexit en juin et l'élection présidentielle américaine en novembre. Ils ont élevé le niveau d'incertitude planant sur l'économie mondiale et sur le commerce international, en quasi-stagnation en 2016.

Aux États-Unis, la croissance a ralenti à 1,6 % contre 2,4 % en 2015, freinée par la dégradation du commerce extérieur et la faible croissance de la consommation des ménages. Toutefois, l'économie américaine a atteint une situation de plein-emploi, tandis que le secteur immobilier et les investissements des entreprises se sont redressés en 2016. En fin d'année, la Fed a ainsi augmenté son taux directeur et infléchi son discours sur le resserrement monétaire à venir.

L'économie japonaise progresse de 1 % en 2016 contre 1,2 % en 2015. Le pays a notamment bénéficié d'un affaiblissement du yen, dégageant son premier excédent commercial depuis 2011. Face à la timidité de la reprise économique et au faible niveau des prix, la banque centrale du Japon a conservé une politique monétaire expansionniste.

La croissance s'est maintenue à 2 % au Royaume-Uni (2,2 % en 2015) portée par la consommation des ménages. Le vote du Brexit a néanmoins entraîné un affaiblissement de la livre sterling, renchérissant le coût des biens importés et nourrissant l'inflation, ainsi qu'un ralentissement des investissements des entreprises, dans l'incertitude quant au devenir des liens commerciaux avec l'Europe. Face à ces tensions, la banque centrale britannique a baissé son taux directeur en juillet et déployé des programmes d'achat d'actifs.

Au sein de la zone euro, la croissance de 1,7 % (contre 2 % en 2015) s'est accompagnée d'une baisse modeste du chômage, contrastée d'un pays à l'autre, et d'un relèvement de l'inflation. La Banque

centrale européenne (BCE) a poursuivi ses mesures de soutien exceptionnelles : baisse, en territoire négatif, du taux marginal de dépôt, poursuite et extension du programme d'achat d'obligations. La France enregistre, dans ce contexte, une croissance de 1,1 % stable par rapport à 2015 (1,2 %), nourrie par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises mais freinée par la contribution négative du commerce extérieur.

Ailleurs dans le monde, la remontée des cours des matières premières a favorisé certains pays émergents, Russie en tête. L'érosion de la croissance chinoise s'est poursuivie (6,7 % en 2016 contre 6,9 % en 2015) atteignant son point le plus bas depuis 1990. L'Amérique latine enregistre quant à elle une seconde année de récession, sur fond de troubles politiques.

#### L'environnement financier

##### Obligations

Jusqu'au mois d'août 2016, les cours des obligations de la zone euro ont été massivement soutenus par les mesures exceptionnelles de la BCE, par l'inflation faible et par la baisse des taux longs britanniques et américains. Des records historiques ont ainsi été atteints avec notamment des taux négatifs jusqu'à la maturité 9 ans sur la dette française. Sur le reste de l'année, après l'élection présidentielle américaine en particulier, les taux longs européens et américains se sont redressés.

En 2016, une baisse relativement mesurée et uniforme selon les maturités a été observée concernant les taux d'intérêt de la dette française. Le risque souverain a par ailleurs resurgi au sein de la zone euro, concernant l'Espagne au premier semestre, puis l'Italie en fin d'année, malgré les achats conséquents de la BCE.

Outre-Atlantique, une hausse modeste des rendements a finalement été enregistrée, mais comme en Europe, de fortes amplitudes ont été observées au cours de l'année. Le taux 10 ans a ainsi atteint un plus bas

historique au premier semestre avant de remonter graduellement jusqu'à l'élection présidentielle américaine. Une forte hausse a ensuite été enregistrée, à l'aune de perspectives défavorables pour les obligations (hausse des taux directeurs, de l'inflation et du déficit de l'État).

Enfin, le marché des dettes privées libellées en euros s'est maintenu malgré une offre abondante sur le marché primaire, ces titres étant recherchés par les investisseurs en quête de rendement comme par la BCE dans le cadre de son programme d'achat.

## Actions

Concernant le marché actions, l'année boursière 2016 est marquée par une forte volatilité, ponctuée en particulier par deux corrections importantes, en février (chute des cours des matières premières et inquiétudes sur la croissance chinoise) puis en juin (Brexit), ayant brièvement fait plonger le CAC 40 sous le seuil des 4 000 points. L'indice s'est néanmoins redressé en fin d'année et enregistre finalement pour 2016 une progression de 4,9 %.

Sur les marchés américains, un cycle haussier a été enclenché après l'élection présidentielle, des perspectives plus favorables étant anticipées pour les sociétés américaines : croissance domestique redynamisée, allègements fiscaux, dérégulation.

## Change

En 2016, la parité EUR/USD a évolué au gré des anticipations fluctuantes des investisseurs quant au rythme de resserrement monétaire de la Fed. De fait, jusqu'à mi-novembre, son discours prudent a affaibli le billet vert (évolution entre 1,08 et 1,14). Après l'élection présidentielle américaine, les perspectives de croissance et de normalisation monétaire ont provoqué une appréciation rapide et généralisée du dollar. Le taux de change EUR/USD termine l'année à 1,05 soit une hausse de 3 %. Par ailleurs, la livre sterling a été notablement affectée par le Brexit avec une baisse annuelle de 15 % face à l'euro et de 20 % face au dollar.

## Immobilier

### Investissement tertiaire - France

En dépit d'un niveau de prix toujours plus élevé et de la rareté des produits proposés à la vente, le marché de l'investissement en immobilier tertiaire banalisé (bureaux, commerces, industriel) s'est bien tenu en 2016. Avec 23,6 milliards d'euros investis, l'année 2016 s'achève tout de même sur un fléchissement des volumes de 8 % par rapport à 2015.

Face à un contexte économique qui reste incertain, les investisseurs ont continué de privilégier les localisations les plus sécurisées. Paris et son croissant Ouest ont ainsi concentré 68 % des échanges sur l'année 2016, un niveau record. Le Quartier Central des Affaires parisien reste une destination incontournable, sur lequel les actifs de prestige atteignent des volumes et des valeurs métriques records.

L'afflux de liquidités d'une part, et la rareté de l'offre d'autre part, ont renforcé encore un peu plus la concurrence entre les candidats acquéreurs, provoquant une nouvelle baisse des taux de rendement : à 3,15 % fin 2016, les meilleurs actifs de bureaux à Paris ont atteint un niveau de rentabilité historiquement bas.

### Transactions locatives - Île-de-France

Le marché francilien a réalisé une bonne performance locative en 2016, avec une demande placée en bureaux de 2,4 millions de m<sup>2</sup> et une progression annuelle de 7 %. Cette performance situe l'année 2016 au-delà de la moyenne décennale (2,3 millions de m<sup>2</sup> sur la période 2007-2016). Cette progression de l'activité est à mettre au crédit des grands utilisateurs, qui ont profité de conditions de marché attractives pour se repositionner sur des immeubles modernes dans les quartiers d'affaires traditionnels que sont le centre de Paris et La Défense.

Grâce à ces bons niveaux de demande, l'offre continue de reculer. Le taux de vacance en Île-de-France s'établit ainsi à 6,5 % fin 2016 contre 7,3 % un an auparavant. La situation est même devenue très tendue dans Paris intra-muros, où le taux de vacance pour le secteur de Paris Centre Ouest est tombé à 3,5 %.

Dans ce contexte, les loyers dans les quartiers centraux ont entamé une légère progression mais restent accompagnés d'avantages commerciaux importants, de l'ordre de 20 %, ce qui amoindrit encore un peu plus la rentabilité - déjà faible - des actifs immobiliers.

### Logement neuf

Les résultats de la construction à fin novembre 2016 montrent que l'accélération enregistrée sur le courant de l'année s'est poursuivie et confirmée en fin d'année. Sur un an, le redressement des permis de construire délivrés (+16 %) ainsi que des mises en chantier (+13 %) est porté principalement par le collectif, et dans une moindre mesure par l'individuel.

Cette hausse de l'activité dans la construction suit la dynamique de la demande, grâce notamment à l'investissement locatif et l'accession à la propriété.

### Logement ancien

Sur l'année écoulée, les volumes de vente dans l'ancien ont atteint leur plus haut niveau historique, avec 848 000 transactions enregistrées en France, soit une hausse de 5,6 % par rapport à 2015. Les conditions de crédit très favorables ont motivé les acquéreurs, qui ont ainsi vu leur pouvoir d'achat s'améliorer en 2016.

Dans ce contexte, les prix ont progressé sur l'année 2016, atteignant 8 340 euros par m<sup>2</sup> à Paris à fin décembre et traduisant une hausse de 4,4 % en un an. Cette hausse s'est également diffusée au reste de l'Île-de-France mais dans une moindre mesure (+ 3,5 % sur un an).

Tout comme pour le secteur tertiaire, les prix augmentant plus vite que les loyers, la rentabilité des actifs résidentiels est elle aussi sous pression.

## ➤ Plus-values latentes à fin 2016

Les plus-values latentes des entreprises d'assurance du Groupe s'élèvent à fin 2016 à 13,4 milliards d'euros contre 13,1 milliards d'euros à fin 2015. Cette hausse résulte presque exclusivement de la hausse de la valorisation des obligations (légère baisse des taux européens sur l'année 2016).

## ➤ Gestion d'actifs du groupe Covéa

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille du groupe Covéa. Avec plus de 93 milliards d'euros d'actifs gérés, elle est la 10<sup>e</sup> société de gestion française. Au 31 décembre 2016, elle gère 53 fonds et dispose d'un encours en actions de 17,2 milliards d'euros.

## ➤ Covéa Immobilier

Covéa Immobilier mutualise les moyens et les savoir-faire des trois marques dans le domaine de la gestion du patrimoine immobilier, que ce soit en matière d'immeubles de placement ou d'exploitation.

À fin 2016, le patrimoine immobilier de placement détenu par Covéa s'élève à 4,5 milliards d'euros. Il est composé de 223 immeubles, représentant plus de 661 000 m<sup>2</sup>. Ces actifs sont situés essentiellement en Île-de-France. Ils se répartissent à 61 % en immobilier de commerce et de bureau et à 39 % en immobilier résidentiel. Le patrimoine d'exploitation est constitué de 1 050 sites totalisant 584 000 m<sup>2</sup> de bureaux et d'agences commerciales.

## 1.2 Assurances de personnes

### 1.2.1 Assurance vie et capitalisation<sup>(1)</sup>

En 2016, la collecte nette de l'assurance vie a décliné pour s'établir à 16,8 milliards d'euros contre 23,5 milliards d'euros en 2015. Elle est alimentée à 84 % par la collecte nette des contrats en unités de compte.

Les cotisations sont en retrait de 1 % à 134,7 milliards d'euros, en raison du recul observé sur les contrats individuels. Après un bond enregistré en 2015, la collecte brute sur les contrats en unités de compte, représentant environ 20 % de la collecte totale, recule par ailleurs de 1,1 %. Les versements sur les supports euros sont quasi stables. Le niveau des prestations a crû de 5,2 %.

L'encours total des contrats vie et capitalisation progresse finalement de 3 % sur l'année pour s'établir à 1 632,1 milliards d'euros.

Ces résultats, en demi-teinte, du marché de l'assurance vie sont notamment expliqués par l'environnement réglementaire. Les restrictions potentielles à la libre

disposition des contrats d'assurance vie, portées par la loi Sapin 2 ont fait naître des craintes chez les épargnants. De plus, les rendements moyens des fonds en euros ont poursuivi leur déclin en 2016. La reprise des investissements sur le marché immobilier et les livrets d'épargne réglementée ont finalement concurrencé les contrats d'assurance vie.

### 1.2.2 Santé et Prévoyance

Les cotisations d'assurances de soins de santé et de prévoyance ont progressé, dans les mêmes proportions, de 4,6 % à fin 2016 contre 3,1 % en 2015. Les conséquences de la généralisation de la complémentaire santé à l'ensemble des salariés des entreprises privées (ANI), au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ont été observées concernant le segment des soins de santé : la part des contrats collectifs a gagné du terrain, passant de 45 % en 2015 à 49 % en 2016. Les contrats collectifs ont également alimenté la croissance du segment des soins de santé (+ 15 %), alors que les contrats individuels ont reculé de 4 %.

Le niveau des prestations a augmenté de 5 % après une progression de 2 % en 2015. Cette hausse est principalement le fait des contrats collectifs (+ 10 %), une hausse de 1 % ayant été enregistrée pour les contrats individuels.

(1) Contrats d'assurance en cas de vie, en cas de décès et de capitalisation.

## 1.3 Les assurances de biens et de responsabilité

Le marché français des assurances de biens et de responsabilité a connu une croissance de 1,5 % plus faible qu'en 2015. Cette évolution a été observée dans un contexte économique de faible croissance et sur un marché marqué par une concurrence intense.

Comme les années précédentes, le marché des particuliers a enregistré une évolution favorable tant sur le front de l'assurance multirisque habitation (+ 2,5 % contre + 3,6 % en 2015) que sur le marché de l'assurance automobile (+ 1,8 %, comme en 2015),

ce dernier étant soutenu par le dynamisme du secteur automobile en 2016. Pour la première fois depuis 2011, le seuil de 2 millions d'immatriculations de véhicules particuliers neufs a été franchi, soit une augmentation de 5,1 %.

Le segment des professionnels et entreprises a enregistré une année plus difficile, sans croissance dans le domaine des dommages aux biens des professionnels et de la construction. Les cotisations de l'assurance de responsabilité civile générale reculent de 1 %.

La sinistralité a progressé en lien avec une recrudescence des cambriolages de logement par rapport à 2015, une augmentation de l'accidentalité routière et une hausse du coût moyen des sinistres automobiles. Les événements climatiques qui ont émaillé l'année ont également pesé sur le niveau des prestations.

### > Collecte Vie France

À fin 2016, la collecte brute s'élève à 3,7 milliards d'euros en baisse de 10,4 %. En épargne retraite, la collecte brute s'établit à 3,5 milliards d'euros, en baisse de 10,6 % par rapport à 2015 et la collecte nette ressort à 362 millions d'euros. La collecte sur les contrats en unités de compte augmente de 4,1 % et représente 11,5 % de la collecte totale à fin 2016.

### > Taux servis aux assurés

Les performances enregistrées par les actifs du Groupe ont permis de servir sur les principaux contrats des taux de rendement de 2,5 % pour GMF Vie, de 2,01 % à 2,35 % pour MAAF Vie et de 2,01 % à 2,51 % pour MMA Vie.

### > Covéa sur le marché de l'assurance automobile

1<sup>er</sup> assureur en France sur le marché de l'assurance automobile (4 roues) avec une part de marché de 19,6 %<sup>(2)</sup>, Covéa réalise un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros à fin 2016, en progression de 1,4 %.

### > Covéa en dommages aux biens des particuliers

Le chiffre d'affaires Covéa en dommages aux biens des particuliers en France progresse de 3,1 % et atteint 1,8 milliard d'euros à fin 2016. Avec une part de marché de 17,3 %<sup>(2)</sup> en assurance multirisque habitation, Covéa occupe le 1<sup>er</sup> rang sur ce marché.

### > Covéa sur le marché des professionnels et entreprises

En France, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros, en progression de 2,7 % par rapport à 2015 et est le 2<sup>e</sup> <sup>(3)</sup> assureur sur ces marchés.

(2) Source Argus 2015.

(3) Source FFA 2015.

## 2. Présentation du groupe Covéa

### 2.1 Identité et stratégie du Groupe

Covéa est un groupe d'assurance mutualiste solide, moderne et responsable. Il noue et gère des relations financières fortes et durables avec les entreprises affiliées, dont il a pour mission de veiller à la pérennité et au développement.

Covéa rassemble les mutuelles MAAF, MMA et GMF. À travers leur adhésion à la SGAM Covéa et leur prise de participations dans Covéa Coopérations, elles affirment leur primauté institutionnelle.

La primauté stratégique s'exerce au niveau de Covéa, la déclinaison opérationnelle relevant des différentes marques du Groupe au travers de la relation avec les clients-sociétaires. Le modèle de gouvernance ainsi structuré apporte à l'ensemble des sociétés,

à leurs clients-sociétaires, à leurs salariés et à leurs partenaires, une sécurité, une solidité et une cohérence forte.

Dans le cadre de son Plan Stratégique Budgétaire et Financier, le Groupe s'appuie sur cinq leviers pour proposer la meilleure expérience d'assurances à ses clients, conforter son modèle unique de développement et poursuivre sa dynamique de développement rentable.

#### **Une offre et des services enrichis pour un développement ciblé et rentable.**

Les orientations stratégiques reposent sur une vision à long terme combinant durabilité, rentabilité et régularité de la performance. Le développement recherché se caractérise par des gains réguliers de parts de marchés sur des segments choisis.

#### **La recherche de la meilleure expérience client débanalisant l'assurance.**

D'ici à 2020, le Groupe souhaite intensifier le développement de nouvelles expériences clients, plus simples et plus personnalisées, quel que soit le canal d'interaction choisi par le client-sociétaire. Dans ce cadre, le programme « Ambition Clients 2020 » a pour but de fournir à nos clients « les meilleures expériences d'assurances ».

#### **Une transformation digitale pour construire une entreprise unique et humaine.**

La transformation des ressources humaines s'organise autour de la modernisation et la simplification des statuts et de la culture digitale permettant d'accompagner la construction d'une entreprise unique et les mutations du secteur de l'assurance. Dans ce cadre, le Groupe a notamment pour objectif la mise en place d'un statut commun à ses collaborateurs.

#### **La performance et l'excellence opérationnelle.**

Le Groupe améliore en permanence sa capacité à être opérationnellement plus compétitif tout en continuant à positionner la relation client au cœur de sa stratégie. Le renforcement de la connaissance des risques, avec notamment les technologies « Big Data », la maîtrise des frais généraux et la consolidation des systèmes d'information constituent les principaux leviers de la performance opérationnelle.

#### **Une solidité financière permanente.**

La stratégie de Covéa reflète un niveau d'appétence modéré et ciblé au risque et a pour objectif de maintenir un haut niveau de solidité financière pour être en capacité de supporter de sévères scénarii de chocs techniques, financiers ou opérationnels.



## 2.2 Organisation juridique et financière

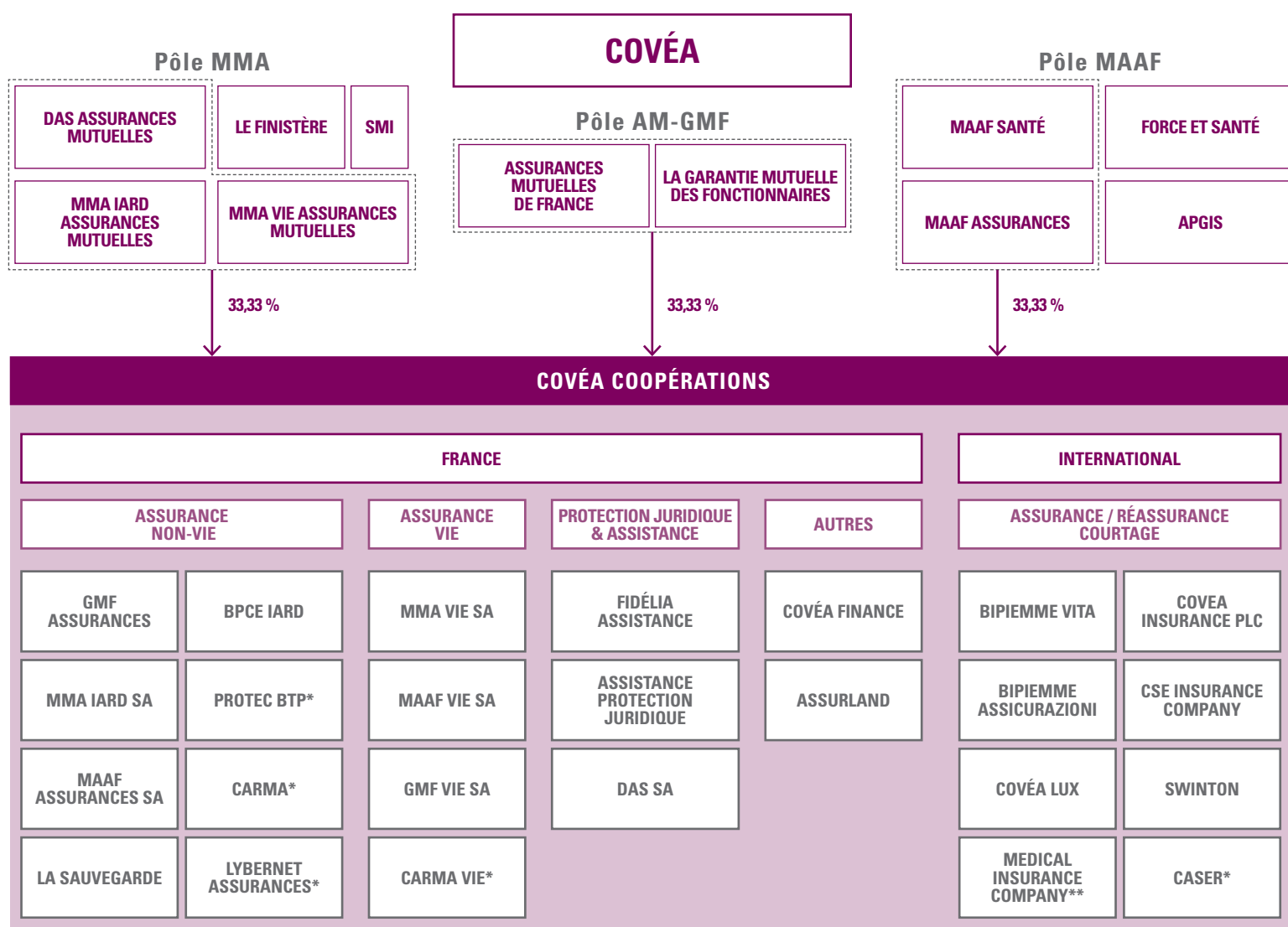
La société faîtière du groupe Covéa est une SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle). Onze entités appartenant au monde mutualiste, réparties en quatre familles, sont affiliées à la SGAM Covéa. Leurs liens sont régis par un dispositif de sécurité et de solidarité décrit dans une convention d'affiliation.

- **Famille MMA** : MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles, DAS Assurances Mutuelles, Le Finistère, SMI ;
- **Famille MAAF** : MAAF Assurances, MAAF Santé, Force et Santé, APGIS ;
- **Famille AM** : Assurances Mutuelles de France ;
- **Famille GMF** : La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires.

Parmi ces entreprises affiliées à la SGAM Covéa, certaines sont actionnaires de Covéa Coopérations, société de réassurance de droit français qui détient, à son tour, directement ou indirectement, tout ou partie du capital des sociétés opérationnelles du Groupe.

Covéa Coopérations constitue ainsi la structure pivot entre les entreprises affiliées à la SGAM et les sociétés opérationnelles du Groupe.

### ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE COVÉA AU 31 DÉCEMBRE 2016



\* Mise en équivalence.

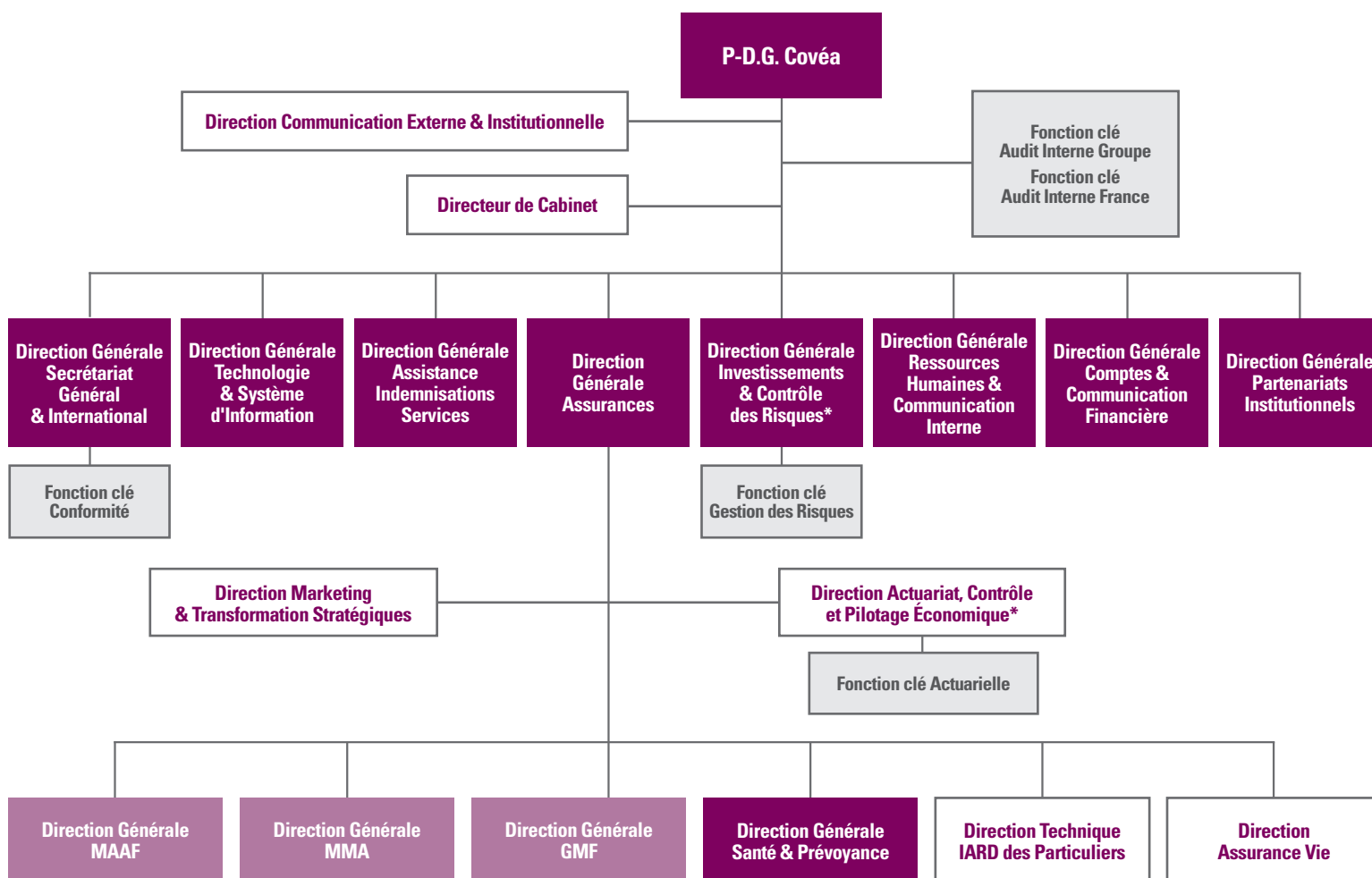
\*\* Détention par MMA IARD Assurances Mutuelles.



## 2.3 Gouvernance opérationnelle du groupe Covéa au 31 décembre 2016

Axée sur la transversalité, la gouvernance opérationnelle met en action l'ensemble de compétences et de moyens techniques dédiés à l'exercice des activités du Groupe et de ses entreprises, ainsi qu'à leur maîtrise. Elle repose sur une séparation claire des responsabilités et sur un dispositif efficace de

communication, grâce notamment aux instances d'information et de décision en place. La gouvernance opérationnelle du Groupe favorise les coopérations et garantit une gestion saine et prudente de ses entreprises. Les fonctions supports y sont centralisées, au service de toutes les sociétés du Groupe.



Le Comité Exécutif Covéa constitue l'organe central de la gouvernance opérationnelle du Groupe. Il est composé du Président-directeur général de Covéa, des directeurs généraux du Groupe, du directeur de la Communication Externe & Institutionnelle Covéa, du directeur Actuariat, Contrôle & Pilotage Économique Covéa, du directeur Assurance Vie Covéa, du directeur Technique IARD des Particuliers Covéa, du directeur Marketing & Transformation Stratégiques Covéa, du directeur Affaires Sociales & Identité Covéa, du directeur de la Réassurance Groupe, du directeur de Cabinet et des responsables des fonctions clés Groupe.

Le Comité Exécutif est chargé, sous l'autorité du Président-directeur général de Covéa, de mettre en œuvre la stratégie du Groupe définie par le Conseil d'Administration Covéa. Il décide des orientations nécessaires au développement, à la performance opérationnelle et à la gestion des risques de Covéa. Cette instance dispose d'une vision d'ensemble de toutes les sociétés du Groupe et traite de tous les sujets les intéressant.

\* En mars 2017, la direction Pilotage, Performance et Participations (anciennement direction Actuariat, Contrôle et Pilotage Économique) a rejoint la Direction Générale Investissements et Contrôle des risques qui devient la Direction Générale Investissements, Contrôles & Risques.

## 2.4 Événements significatifs 2016

### Pôle mutualiste de protection sociale « Défense et Sécurité » : UNÉOPÔLE

Acteurs mutualistes de premier plan de l'environnement Défense Nationale – Sécurité Intérieure, Unéo, la Mutuelle Générale de la Police (MGP) et GMF, avec l'appui de Covéa, ont signé en septembre 2016 un accord donnant naissance à leur partenariat stratégique à travers la création d'un pôle mutualiste de protection sociale « Défense et Sécurité » : UNÉOPÔLE.

Une union de groupe mutualiste (UGM) présidée par le commissaire général de division aérienne (ZS), Antoine Lamon, président d'Unéo, a été créée pour coordonner ce partenariat. Benoît Briatte, président de la MGP, en devient le 1<sup>er</sup> vice-président. La fonction de délégué général de l'UGM a été confiée à François Hecker, précédemment directeur technique Santé & Prévoyance de Covéa.

UNÉOPÔLE souhaite réunir les conditions d'une protection sociale durable, accessible, de qualité, et accompagner dans chaque situation de vie professionnelle et personnelle tous ceux qui ont fait le choix de protéger les autres.

Les membres d'UNÉOPÔLE, tout en conservant leur identité, s'appuieront sur l'ensemble de leurs savoir-faire, leur légitimité sur le champ de la protection sociale, la complémentarité de leurs expertises en matière de santé, de prévoyance, de prévention, d'accompagnement social, d'épargne/retraite, d'assurance auto et habitation ainsi que sur les capacités d'innovation de chacun dans son domaine afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté Défense et du secteur Sécurité.

### Création d'un pôle dédié aux acceptations de réassurance

Le 22 octobre 2015, Covéa Coopérations a obtenu les agréments pour exercer en France les activités de réassurance Vie et Non Vie. La transformation de Covéa Coopérations en société de réassurance répond à plusieurs objectifs :

- Développer au sein de Covéa Coopérations l'activité d'acceptations en réassurance portée actuellement par Assurances Mutuelles de France.
- Développer une activité de réassurance santé et prévoyance.

En 2016, l'activité réassurance de Covéa Coopérations a été alimentée par le portefeuille des acceptations d'Assurances Mutuelles de France (traité en quote-part à 90 %) et par le développement de l'activité en réassurance santé et prévoyance.

En mars et décembre 2016, Standard & Poor's et AM Best ont respectivement attribué une notation de solidité financière de A+ et de A (excellent) à Covéa Coopérations. Ces notes sont assorties d'une perspective stable.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble de l'activité d'acceptations en réassurance d'Assurances Mutuelles de France a été transféré à Covéa Coopérations.

### Cession de LYBERNET ASSURANCES

En décembre 2016, le Groupe a cédé la société LYBERNET ASSURANCES à la société CARMA, elle-même détenue à hauteur de 49,99 % par Covéa et de 50,01 % par le groupe Carrefour.

Cette cession répond aux ambitions stratégiques et de développement partagées par les deux sociétés. Elle contribue ainsi à renforcer le partenariat entre le groupe Covéa et le groupe Carrefour.

## 3. Le groupe Covéa : faits marquants et chiffres clés 2016

### 3.1 Faits marquants 2016

#### 3.1.1 Événements climatiques

Dans la continuité des années précédentes, l'exercice 2016 a connu de nombreux événements climatiques parmi lesquels des inondations survenues aux mois de mai et juin.

Le coût global de ces événements s'élève à près de 437 millions d'euros dans les comptes du Groupe. Après prise en compte de la récupération en réassurance au titre des garanties climatiques et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net global est ramené à 304 millions d'euros.

#### 3.1.2 Impact de la loi de Finances

L'article 11 de la loi de Finances pour 2017 prévoit une diminution du taux d'impôt sur les sociétés pour le ramener progressivement à 28 %.

Pour les entités du Groupe passibles de l'impôt sur les sociétés, les taux d'impôt différé ont été revus afin de prendre en compte les dispositions de la loi de Finances pour 2017.

La variation d'impôts différés de l'exercice 2016 intègre ainsi une charge d'impôts différés liée à cette évolution pour un montant de 63 millions d'euros.

### 3.2 Le groupe Covéa en chiffres

#### 3.2.1 Activités du groupe Covéa

##### Chiffre d'affaires des activités d'assurance

M€	2016	2015*	% Évolution
<b>France</b>	<b>14 294</b>	<b>14 594</b>	<b>- 2,1</b>
Assurances Vie	3 726	4 159	- 10,4
Assurances Non-Vie	10 568	10 435	1,3
<b>International</b>	<b>2 006</b>	<b>2 545</b>	<b>- 21,2</b>
Assurances Vie	1 026	1 523	- 32,6
Assurances Non-Vie	980	1 022	- 4,1
<b>Total Groupe</b>	<b>16 300</b>	<b>17 139</b>	<b>- 4,9</b>
Assurances Vie	4 752	5 682	- 16,4
Assurances Non-Vie	11 548	11 457	0,8

\* Données à périmètre comparable, retraitées suite aux évolutions de périmètre présentées en page 23 du présent rapport.

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires des activités Non-Vie atteint 11 548 millions d'euros, en progression de 0,8 % par rapport à 2015. En France, le Groupe poursuit son développement avec un chiffre d'affaires en progression de 1,3 %. La baisse du chiffre d'affaires à l'international est liée à la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro. À change constant, les activités Non Vie du Groupe enregistrent un chiffre d'affaires de 11 647 millions d'euros, soit une hausse de 1,7 %. Les activités Non-Vie, dont le chiffre d'affaires est réalisé à 91 % en France, représentent 71 % du chiffre d'affaires global du Groupe contre 67 % à fin 2015.

Le chiffre d'affaires des activités Vie diminue de 16,4 % par rapport à 2015. Conformément aux orientations stratégiques du Groupe consistant à maintenir la rentabilité de l'activité Vie dans un contexte d'incertitude sur les taux, la collecte sur les contrats d'épargne en euros a été freinée tant en France qu'à l'international. En Italie, l'année 2016 a, par ailleurs, été marquée par les opérations de rapprochement entre Banca Popolare di Milano et de Banca Popolare.

Le chiffre d'affaires du groupe Covéa s'établit à 16 300 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une diminution de 4,9 % par rapport à 2015.

## Chiffre d'affaires par marché en France

M€	2016	2015*	% Évolution
Auto	3 647	3 596	+ 1,4
Risques privés	1 806	1 752	+ 3,1
Professionnels et Entreprises	2 670	2 600	+ 2,7
Santé et Prévoyance	1 830	1 892	- 3,3
Assurance vie	3 726	4 159	- 10,4
Autres marchés	615	595	+ 3,2
<b>Total</b>	<b>14 294</b>	<b>14 594</b>	<b>- 2,1</b>

\* Données à périmètre comparable, retraitées suite aux évolutions de périmètre présentées en page 23 du présent rapport.

**En assurance de biens et responsabilité**, le Groupe poursuit son développement sur tous ses segments d'activités avec un chiffre d'affaires en croissance de 2,2 %, supérieure à celle du marché (+1,5 %).

- Sur le marché des **particuliers**, le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 2 % et atteint 5 453 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les marchés de l'assurance automobile et des risques privés affichent respectivement une croissance de 1,4 % et de 3,1 %. Cette croissance est tirée par les évolutions tarifaires et, dans une moindre mesure, par le portefeuille de contrats qui continue de progresser dans un marché fortement concurrentiel. À fin 2016, le Groupe assure 10,5 millions de véhicules<sup>(1)</sup> (+ 0,5 %) et 7,8 millions d'habitations (+ 1 %).

- Dans un marché des **professionnels et entreprises** atone, la croissance des primes atteint 2,7 %.

**En santé et prévoyance**, le chiffre d'affaires s'établit à 1 830 millions d'euros, soit une baisse de 3,3 % par rapport à 2015.

- Le chiffre d'affaires en **santé** s'élève à 1 459 millions d'euros au 31 décembre 2016. Sur le marché de la **santé individuelle**, impacté par la généralisation de la complémentaire santé à l'ensemble des salariés des entreprises privées (ANI) au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le chiffre d'affaires affiche une baisse de 7,2 %. Cette dernière est partiellement compensée par le développement de l'activité en santé collective qui progresse de 11,1 %. Au 31 décembre 2016, le Groupe assure 1,3 million de bénéficiaires en **santé collective** (+ 5 %).

- En **prévoyance Non-Vie**, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 371 millions d'euros. Retraité d'une entrée de portefeuille significative en 2015, le chiffre d'affaires progresse de 5 %.

**En assurance vie**, le chiffre d'affaires s'établit à 3 726 millions d'euros, en baisse de 10,4 % par rapport à 2015. L'inflexion de la collecte sur les contrats d'épargne en euros de 12,5 %, à l'origine de la baisse du chiffre d'affaires, reflète les orientations stratégiques du Groupe. La collecte sur les contrats d'épargne retraite en unités de compte progresse de 4,1 % et représente 11,5 % de la collecte totale du Groupe à fin 2016 (9,9 % à fin 2015).

## Chiffre d'affaires\* Non-Vie des principales entités en France

M€	2016	2015	% Évolution
GMF ASSURANCES	1 632	1 595	+ 2,3
MMA IARD SA	4 279	4 182	+ 2,3
MAAF SA	2 509	2 450	+ 2,4
MAAF SANTÉ	439	489	- 10,3
FIDELIA	412	399	+ 3,2
APGIS	417	439	- 5,0
SMI	167	175	- 4,6

\* Comptes sociaux.

En 2016, **GMF Assurances** confirme sa dynamique commerciale et conforte ses positions sur l'ensemble de ses segments d'activités, notamment sur le segment de l'assurance automobile (+ 1,8 %), de l'assurance habitation (+ 3,3 %) et de la prévoyance (+ 4,7 %). GMF Assurances poursuit également son développement sur le marché de la santé avec un chiffre d'affaires en progression de 15 %.

Le chiffre d'affaires de **MMA IARD SA** progresse de 2,3 % à fin 2016. Cette croissance est tirée par le marché des professionnels et entreprises qui affiche une progression de 2,7 %, portée principalement par les activités Affinity et Construction. En assurance de biens et responsabilité des particuliers, le chiffre d'affaires de MMA IARD SA est stable sur la période.

**MAAF SA** poursuit son développement avec un chiffre d'affaires en hausse de 2,4 %, tiré par le marché des particuliers. Les segments de l'assurance automobile et de l'assurance habitation affichent respectivement un chiffre d'affaires en progression de 1,7 % et de 3,9 %. Le chiffre d'affaires sur le marché des professionnels est stable sur la période.

Le chiffre d'affaires de **MAAF Santé** est en baisse de 10,3 % sur la période. La diminution du chiffre d'affaires sur les contrats individuels est partiellement compensée par la croissance observée sur les contrats collectifs, liée au développement du partenariat avec **Appgis** sur ce segment d'activité.

**Fidélia Assistance** voit son chiffre d'affaires augmenter de 3,2 %. Cette croissance trouve son origine dans la hausse de 5,7 % du nombre de dossiers ouverts sur la période, tirée par l'activité habitation et dans une moindre mesure par les activités automobile et médicale.

Hors transferts de portefeuille, le chiffre d'affaires d'**Appgis** progresse de 8 %, évolution tirée par l'activité santé. Cette croissance provient, d'une part, des nouveaux accords de branche pour lesquels **Appgis** a été recommandée et, d'autre part, au développement de l'activité avec **MAAF Santé** et **MMA IARD SA**.

La baisse du chiffre d'affaires de **SMI** provient de la perte d'un contrat en santé, en partie compensée par la hausse du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du partenariat en co-assurance avec MMA.

(1) Y compris Flottes.

## Chiffre d'affaires\* des principales entités Vie France

M€	2016	2015	% Évolution
MAAF VIE	862	960	- 10,2
GMF VIE	1 537	1 651	- 6,9
MMA VIE	1 356	1 472	- 7,9

\* Comptes sociaux.

Le chiffre d'affaires de **MAAF Vie** diminue de 10,2 %, en raison de la baisse de la collecte brute sur les contrats d'épargne en euros (- 15,7 %). La collecte sur les contrats en unités de compte affiche une progression de 56,1 % et représente près de 12 % de la collecte globale à fin 2016. MAAF Vie poursuit également sa croissance sur le marché de la prévoyance avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,8 %.

L'activité de **GMF Vie** se traduit par un chiffre d'affaires de 1 537 millions d'euros, en baisse de 6,9 % par rapport à 2015. L'activité épargne retraite en euros représente 98 % de la collecte globale et affiche une baisse de 7,9 % suite à l'arrêt des campagnes commerciales. Sur le marché de la prévoyance, GMF Vie réalise un chiffre d'affaires de 79,4 millions d'euros (+ 4,9 %).

Le chiffre d'affaires de **MMA Vie** atteint 1 356 millions d'euros au 31 décembre 2016, en baisse de 7,9 % par rapport à 2015. Cette diminution provient principalement de la collecte sur les supports en euros et dans une moindre mesure de l'activité sur les supports en unités de compte. À fin 2016, la part des contrats en unités de compte dans la collecte totale épargne retraite s'établit à 21,6 %, stable par rapport à 2015. Le chiffre d'affaires de MMA Vie sur le marché de la prévoyance progresse de 1,6 %.

## Chiffre d'affaires International\*

M€	2016	2015**	% Évolution
Grande-Bretagne	779	776	+ 0,4
Italie	1 060	1 559	- 32,0
États-Unis	148	147	+ 0,7
Autres	19	63	- 69,8
<b>Total</b>	<b>2 006</b>	<b>2 545</b>	<b>- 21,2 %</b>

\* Contribution au chiffre d'affaires du Groupe.

\*\* Données à périmètre comparable, retraitées suite aux évolutions de périmètre présentées en page 23 du présent rapport.

En Grande-Bretagne, Covéa Insurance réalise un chiffre d'affaires de 779 millions d'euros stable par rapport à 2015. En livre sterling, le chiffre d'affaires de Covéa Insurance s'établit à 638 millions, soit une hausse de 13,1 %. Cette croissance est tirée par le marché automobile et, dans une moindre mesure, par le marché des entreprises. En 2016, Covéa Insurance a lancé une nouvelle offre automobile sur les comparateurs.

Le chiffre d'affaires en Italie provient des filiales Bipiemme Vita et Bipiemme Assicurazioni, dont les produits sont distribués par la Banca Popolare di Milano. Le 15 octobre 2016, les assemblées générales de Banca Popolare di Milano et de Banco Popolare ont validé l'opération de rapprochement entre les deux banques qui a donné naissance à Banco BPM. Après une année 2015 exceptionnelle, le chiffre d'affaires de Bipiemme Vita s'établit à 1 033 millions d'euros à fin 2016, soit une baisse de 32,5 %. L'inflexion de la collecte sur les supports en euros de 25 % est conforme aux orientations stratégiques. La collecte sur les supports en unités de compte a quant à elle été freinée par des conditions de marché défavorables. La filiale Non-Vie, Bipiemme Assicurazioni, réalise en 2016 un chiffre d'affaires de 26,9 millions d'euros.

Aux États-Unis, le chiffre d'affaires de la filiale CSE atteint 148 millions d'euros, en progression de 0,7 % par rapport à 2015, portée par le canal des agents indépendants sur les marchés automobile et propriétaires non occupants.

Les autres pays regroupent les activités de Covéa Lux et de Medical Insurance Company. La baisse du chiffre d'affaires résulte de la cessation d'activité en décembre 2015 de Medical Insurance Company.

## Chiffre d'affaires des autres activités\*

M€	2016	2015	% Évolution
SWINTON	185	263	- 29,8
COVÉA FINANCE	79	77	2,5
ASSURLAND	11	15	- 26,7
Autres	4	13	- 69,2
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>368</b>	<b>- 24,2 %</b>

\* Contribution des sociétés au chiffre d'affaires des autres activités.

Swinton, société de courtage basée en Grande-Bretagne, poursuit sa transformation stratégique. Son chiffre d'affaires en devises affiche une baisse de 21 % par rapport à 2015.

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille des entités d'assurance française du Groupe. Elle réalise un chiffre d'affaires de 79 millions d'euros, en hausse de 2,5 % par rapport à 2015. Cette évolution est principalement imputable à la gestion des organismes de placements collectifs (OPC) Actions suite à l'augmentation des encours sur cette classe d'actifs.

La baisse du chiffre d'affaires des autres entités résulte principalement de la déconsolidation de MMA Gestion dont la contribution s'élevait à 9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## 3.2.2 Résultat du groupe Covéa

Le résultat net de l'ensemble combiné s'élève en 2016 à 837 millions d'euros contre 1 060 millions d'euros en 2015. En part du Groupe, il s'élève à 825 millions d'euros contre 1 049 millions d'euros en 2015.

M€	2016	2015	% Évolution
Résultat d'exploitation courante	1 313	1 639	- 326
<i>Dont activité Non-Vie</i>	<i>1 000</i>	<i>1 277</i>	<i>- 277</i>
<i>Dont activité Vie</i>	<i>278</i>	<i>266</i>	<i>+ 12</i>
<i>Dont autres activités</i>	<i>35</i>	<i>96</i>	<i>- 61</i>
Autres charges et résultat exceptionnel	10	- 58	+ 68
Impôts sur les résultats	- 480	- 550	+ 70
Résultat des MEE*	12	57	- 45
Amortissement écarts d'acquisition	- 18	- 28	+ 10
Intérêts minoritaires	- 12	- 11	- 1
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>825</b>	<b>1 049</b>	<b>- 224</b>

\* Sociétés mises en équivalence.

Le résultat de l'exploitation courante de **l'activité Non-Vie** s'élève à 1 000 millions d'euros, avec un ratio combiné à 98 % contre 98,5 % à fin 2015.

• **En France**, le résultat d'exploitation courante atteint 947 millions d'euros contre 1 287 millions d'euros à fin 2015. La gestion financière a permis de dégager des produits financiers de 781 millions d'euros contre 1 123 millions d'euros en 2015, exercice caractérisé par des dégagements importants de plus-values. Le ratio combiné s'établit à 97,7 % contre 97,6 % au 31 décembre 2015. La dégradation de la sinistralité courante, expliquée notamment par la hausse du coût des événements climatiques et des sinistres graves, est compensée, d'une part, par une bonne liquidation des exercices antérieurs et, d'autre part, par une amélioration du solde de réassurance.

- **À l'international**, le résultat d'exploitation courante s'établit à 54 millions d'euros contre - 10 millions d'euros à fin 2015. Le ratio combiné s'établit à 101,4 % contre 107,8 % en 2015. La contribution de Covéa Insurance progresse de 32 millions d'euros en raison essentiellement de la reprise d'une provision d'égalisation suite à un changement de la réglementation. Medical Insurance Company enregistre également une contribution en amélioration de 31 millions d'euros par rapport à 2015, exercice marqué par des rechargements techniques liés à la mise en cessation de l'activité.

Le résultat de l'exploitation courante de l'**activité Vie** est de 278 millions d'euros, en hausse de 12 millions d'euros.

- **En France**, le résultat d'exploitation ressort à 236 millions d'euros contre 228 millions d'euros en 2015. La performance de la gestion financière du Groupe a permis de servir des taux de rendement dans la moyenne haute du marché, de maintenir le niveau de marge du Groupe et de renforcer la provision pour participation aux bénéficiaires. Ainsi, la provision pour participation aux bénéficiaires représente 4,9 % de l'encours en euros à fin 2016 contre 4,5 % en 2015.

- **À l'international**, le résultat d'exploitation s'établit à 41 millions d'euros, stable par rapport à 2015.

Le résultat d'exploitation des autres activités ressort à 35 millions d'euros, en baisse de 61 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015. La contribution de Swinton diminue de 22 millions d'euros en lien avec la baisse de son chiffre d'affaires. MMA holdings affiche une contribution en baisse de 18 millions d'euros, impactée par la dépréciation de la livre sterling. Covéa Finance réalise un résultat de 29,5 millions d'euros contre 33 millions en 2015.

La baisse de la charge d'impôts résulte de la baisse de la charge d'impôts exigibles, en lien notamment avec la baisse du résultat, partiellement compensée par la hausse de la charge d'impôts différés, impactée à hauteur de 63 millions par la prise en compte de la loi de Finances 2017 qui instaure une diminution du taux d'impôt sur les sociétés pour le ramener progressivement à 28 %.

Les sociétés mises en équivalence génèrent un résultat de 12 millions, en baisse de 45 millions par rapport à 2015, exercice impacté par des cessions exceptionnelles d'actifs hôteliers par la société Effi Invest. La contribution au résultat de la participation espagnole CASER s'élève à 7,7 millions d'euros contre 13 millions d'euros à fin 2015.

La part des intérêts minoritaires dans le résultat net de l'ensemble combiné est stable et concerne essentiellement la part des actionnaires hors groupe dans les sociétés BPCE IARD et Bipiemme Vita.

### 3.2.3 Bilan consolidé du groupe Covéa

**Fonds propres** : les fonds propres combinés du Groupe (après résultat) s'élèvent à 13,5 milliards d'euros contre 12,7 milliards d'euros en 2015.

**Provisions techniques** : elles atteignent en 2016 un montant global de 84,4 milliards d'euros contre 82,4 milliards d'euros en 2015, soit une croissance de 2,4 %.

M€	2016	2015	% Évolution
- Non-Vie	24 838	24 314	2,2
- Vie	59 595	58 119	2,5

**Placements** : les placements nets (immobilier, valeurs mobilières, titres mis en équivalence) représentent 91,3 milliards d'euros (88,1 milliards d'euros pour 2015). Les plus-values latentes s'élèvent, au 31 décembre 2016, à 13,4 milliards d'euros (13,1 milliards d'euros pour 2015).

**Plus-values latentes** :

M€	2016	2015
Immobilier	2 056	2 016
Actions & OPCVM Actions	3 446	3 499
Obligations & OPCVM Obligataires	7 914	7 587
Autres (y compris IFT)	17	21
<b>Total</b>	<b>13 433</b>	<b>13 123</b>

En qualité d'entité combinante, dans le cadre défini par l'article 173-6 de la loi sur la **transition écologique et énergétique**, Covéa établit un rapport autonome, sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses investissements, qui sera accessible sur son site internet.

## 4. Perspectives

La solidité financière du Groupe, reflétée par des fonds propres et un ratio de solvabilité élevé, est une force. Elle lui permet de poursuivre sa dynamique de développement rentable au service de ses clients, sociétaires, collaborateurs et parties prenantes, dans le respect de ses valeurs mutualistes, malgré une concurrence vive sur ses marchés et une incertitude persistante sur son environnement économique et financier.

Le Groupe continuera la mise en œuvre de sa stratégie, centrée notamment sur la poursuite du programme « Ambition clients 2020 », la mise en place d'un statut commun pour l'ensemble de ses salariés, la recherche permanente d'efficacité opérationnelle et la maîtrise des fondamentaux techniques.



# Bilan Engagements Compte de résultat

## BILAN COMBINÉ 2016

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 2016	Montant net 2015
Écart d'acquisition	8	913 399	- 819 702	93 697	132 785
<b>Actifs incorporels</b>	9	<b>476 021</b>	<b>- 221 119</b>	<b>254 902</b>	<b>266 348</b>
- Fonds de commerce d'assurance		149 873	- 99 735	50 138	54 592
- Autres		326 148	- 121 384	204 764	211 756
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	10.1	<b>87 183 910</b>	<b>- 1 019 170</b>	<b>86 164 740</b>	<b>83 204 195</b>
- Terrains et constructions		3 619 646	- 627 007	2 992 639	2 919 958
- Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		1 780 752	- 169 764	1 610 988	1 376 217
- Autres placements		81 783 512	- 222 399	81 561 113	78 908 020
<b>Placements représentant les engagements en unités de compte</b>	10.4	<b>4 687 701</b>		<b>4 687 701</b>	<b>4 254 799</b>
<b>Placements des autres entreprises</b>	10.5	<b>293 583</b>	<b>- 91 033</b>	<b>202 550</b>	<b>308 371</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	10.6	<b>299 959</b>		<b>299 959</b>	<b>327 665</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>		<b>2 082 922</b>		<b>2 082 922</b>	<b>2 131 230</b>
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	11	<b>3 546 330</b>	<b>- 126 692</b>	<b>3 419 638</b>	<b>3 374 830</b>
<b>Créances sur les entreprises du secteur bancaire</b>	12	<b>1 561 552</b>		<b>1 561 552</b>	<b>1 882 758</b>
<b>Autres créances</b>	13	<b>1 433 038</b>	<b>- 29 911</b>	<b>1 403 127</b>	<b>1 219 897</b>
<b>Autres actifs</b>	14	<b>590 626</b>	<b>- 366 692</b>	<b>223 934</b>	<b>276 401</b>
<b>Comptes de régularisation Actif</b>	15	<b>2 789 160</b>		<b>2 789 160</b>	<b>3 032 004</b>
- Frais d'acquisition reportés		864 308		864 308	827 848
- Impôts différés actifs		889 814		889 814	1 070 828
- Autres		1 035 038		1 035 038	1 133 328
<b>Différences de conversion</b>					
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>105 858 201</b>	<b>- 2 674 319</b>	<b>103 183 882</b>	<b>100 411 283</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	16.1	<b>13 459 648</b>	<b>12 703 344</b>
- Capital social ou fonds équivalents		1 117 352	1 113 276
- Primes		6 358	6 358
- Réserves		11 511 203	10 534 430
- Résultat de l'exercice		824 735	1 049 280
<b>Intérêts minoritaires</b>	16.2	<b>66 630</b>	<b>59 825</b>
<b>Passifs subordonnés</b>	17	<b>181 497</b>	<b>185 919</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	18	<b>79 730 173</b>	<b>78 147 622</b>
- Provisions techniques Vie		54 892 134	53 833 624
- Provisions techniques Non-Vie		24 838 039	24 313 998
<b>Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	18	<b>4 703 185</b>	<b>4 285 223</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	19	<b>564 932</b>	<b>555 483</b>
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	20	<b>1 118 629</b>	<b>1 138 961</b>
<b>Dettes représentées par des titres</b>			
<b>Dettes envers les entreprises du secteur bancaire</b>	21	<b>391 538</b>	<b>485 811</b>
<b>Autres dettes</b>	22	<b>1 777 697</b>	<b>1 714 997</b>
<b>Comptes de régularisation Passif</b>	23	<b>1 189 953</b>	<b>1 134 098</b>
<b>Différences de conversion</b>			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>103 183 882</b>	<b>100 411 283</b>



# ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS 2016

(en milliers d'euros)	2016	2015
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Entreprises d'assurance	366 262	38 780
Autres entreprises	75	228 402
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		
Entreprises d'assurance	542 435	599 863
Autres entreprises	42 738	37 121
<b>VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES</b>	<b>1 412 653</b>	<b>1 339 496</b>
<b>ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME</b>		

# COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ 2016

## TOUTES ACTIVITÉS

(en milliers d'euros)	Notes	Activités assurance Non-Vie	Activités assurance Vie	Autres activités	Total 2016	Total 2015
Primes émises		11 658 965	4 751 740		16 410 705	17 317 877
Variation des primes non acquises		- 110 174			- 110 174	- 65 619
<b>Primes acquises</b>	<b>29.5</b>	<b>11 548 791</b>	<b>4 751 740</b>		<b>16 300 531</b>	<b>17 252 258</b>
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités				279 386	279 386	368 326
Autres produits d'exploitation		54 135	39 781	2 993	96 909	92 353
Produits financiers nets de charges	26	808 015	1 917 811	45 362	2 771 188	3 774 885
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>		<b>12 410 941</b>	<b>6 709 332</b>	<b>327 741</b>	<b>19 448 014</b>	<b>21 487 822</b>
Charges des prestations d'assurance		- 8 314 783	- 6 056 516		- 14 371 299	- 15 861 483
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		- 142 829	- 15 566		- 158 395	- 335 202
Charges des autres activités				- 350 265	- 350 265	- 474 370
Charges de gestion		- 2 885 452	- 369 988		- 3 255 440	- 3 178 183
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>		<b>- 11 343 064</b>	<b>- 6 442 070</b>	<b>- 350 265</b>	<b>- 18 135 399</b>	<b>- 19 849 238</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>28, 29</b>	<b>1 067 877</b>	<b>267 262</b>	<b>- 22 524</b>	<b>1 312 615</b>	<b>1 638 584</b>
Transferts intersectoriels		- 67 577	10 525	57 052	0	0
<b>Résultat de l'exploitation courante économique</b>		<b>1 000 300</b>	<b>277 787</b>	<b>34 528</b>	<b>1 312 615</b>	<b>1 638 584</b>
Autres produits nets					- 17 874	- 7 881
Résultat exceptionnel	27				27 765	- 49 280
Impôts sur les résultats	24				- 479 914	- 550 121
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>					<b>842 592</b>	<b>1 031 302</b>
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées						
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					12 002	56 956
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition					- 18 025	- 27 760
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ</b>					<b>836 569</b>	<b>1 060 498</b>
Intérêts minoritaires					- 11 834	- 11 218
<b>RÉSULTAT NET (part du Groupe)</b>					<b>824 735</b>	<b>1 049 280</b>



# ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS 2016

## SOMMAIRE

<b>Faits caractéristiques intervenus au cours de l'exercice</b>	<b>18</b>
<b>Événements postérieurs à la clôture de l'exercice</b>	<b>18</b>
<b>Informations sur le choix des méthodes utilisées</b>	
Note 1 — Référentiel comptable	18
Note 2 — Modalités de la combinaison	18
Note 3 — Méthodes et règles d'évaluation	19
Note 4 — Méthodes préférentielles	22
Note 5 — Retraitements d'homogénéisation	22
Note 6 — Élimination des opérations intra-groupe	23
Note 7 — Périmètre de combinaison	23
<b>Informations sur les postes du bilan</b>	
Note 8 — Écarts d'acquisition	26
Note 9 — Actifs incorporels	26
Note 10 — Placements	27
Note 11 — Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	31
Note 12 — Créances sur les entreprises du secteur bancaire	31
Note 13 — Autres créances	32
Note 14 — Autres actifs et GIE	33
Note 15 — Comptes de régularisation actif	33
Note 16 — Capitaux propres	34
Note 17 — Passifs subordonnés	35
Note 18 — Provisions techniques	36
Note 19 — Provisions pour risques et charges et passifs éventuels	37
Note 20 — Dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	38
Note 21 — Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	38
Note 22 — Autres dettes	39
Note 23 — Comptes de régularisation passif	39
Note 24 — Impôts sur les résultats	40
Note 25 — Engagements reçus et donnés	41
<b>Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles</b>	
Note 26 — Produits financiers nets de charges	42
Note 27 — Résultat exceptionnel	42
Note 28 — Charges de personnel et effectif	42
Note 29 — Informations sectorielles	43
Note 30 — Honoraires des commissaires aux comptes	49

# comptes combinés 2016

## FAITS CARACTÉRISTIQUES INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

### Impact de la loi de Finances

L'article 11 de la loi de Finances pour 2017 instaure une diminution progressive du taux d'impôt sur les sociétés pour le ramener progressivement à 28 %.

Pour les entités du Groupe passibles de l'impôt sur les sociétés, les taux d'impôts différés actifs et passifs ont été revus en fonction des échéances de retournement des différences temporaires, afin de prendre en compte l'évolution des taux d'impôts figurant dans la loi de Finances pour 2017.

La variation d'impôts différés de l'exercice 2016 intègre ainsi un ajustement des impôts différés lié à cette évolution pour un montant de - 63 millions d'euros.

### Événements climatiques

Dans la continuité des années précédentes, l'exercice 2016 a connu de nombreux événements climatiques parmi lesquels des inondations survenues sur les mois de mai et juin.

Le coût global de ces événements s'élève à près de 437 millions d'euros dans les comptes du Groupe. Après prise en compte de la récupération en réassurance au titre des garanties climatiques et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net global est ramené à 304 millions d'euros.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement post-clôture significatif ayant un impact sur les comptes 2016 du groupe Covéa.

## INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES

### NOTE 1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes combinés du groupe Covéa sont établis conformément au règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, y compris les modifications qui y ont été introduites ultérieurement par d'autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) ou de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) (notamment les règlements ANC n° 2015-09 du 23 novembre 2015 et ANC n° 2016-11 du 12 décembre 2016 applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Sous réserve des dispositions particulières prévues dans les règles de consolidation et de combinaison précitées :

- les comptes des sociétés françaises d'assurance du groupe Covéa sont établis conformément aux règles fixées par le règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des

entreprises d'assurance, modifié par le règlement ANC n° 2016-12 du 12 décembre 2016 ;

- les comptes des autres sociétés françaises du groupe Covéa sont établis conformément aux règles fixées par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015.

### NOTE 2 MODALITÉS DE LA COMBINAISON

#### 2.1 Méthodes de combinaison/ consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés mutuelles et les associations ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés (voir note n° 7).

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

Sont consolidées par intégration proportionnelle, les sociétés que le Groupe détient à hauteur de 35 % ou plus et pour lesquelles existe un accord entre les actionnaires au terme duquel ces derniers exercent un contrôle conjoint.

Sont mises en équivalence les sociétés dès lors que le Groupe y exerce une influence notable, présumée exister à partir d'une détention d'au moins 20 % des titres, et qu'elles ne répondent pas aux critères définis ci-dessus.

#### 2.2 Écarts d'acquisition et actifs incorporels (portefeuilles de contrats)

##### 2.2.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation est constaté lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de combinaison. Il représente la différence entre

le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de la société-mère dans les capitaux propres de cette société.

Cet écart est affecté en écart d'évaluation s'il porte sur des éléments corporels et incorporels identifiables.

Le solde non affecté est porté au poste « Écarts d'acquisition ».

Selon les dispositions du règlement ANC n° 2015-09 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les écarts d'acquisition pour lesquels il existe une limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au Groupe font l'objet d'un amortissement linéaire sur cette durée, ou si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. À l'inverse, les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée ne donnent pas lieu à amortissement.

Les écarts d'acquisition des entreprises dont les indicateurs sont défavorables font l'objet d'un test de dépréciation sur la base des perspectives d'activité. Lorsque la valeur actualisée est inférieure à la valeur nette consolidée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement modifié en conséquence. Pour les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée, le test de dépréciation est réalisé à chaque exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Concernant les écarts d'acquisition inscrits au bilan combiné d'ouverture de l'exercice 2016, le Groupe a décidé de recourir aux mesures de première application prévues par le règlement ANC n° 2015-09 du 23 novembre 2015 en poursuivant le plan d'amortissement existant sur la durée restant à courir. Par ailleurs, le Groupe n'a pas constaté de nouveaux écarts d'acquisition sur l'exercice. La nouvelle réglementation est, en conséquence, sans incidence sur les comptes combinés du Groupe au 31 décembre 2016.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

## 2.2.2 ACTIFS INCORPORELS

### 2.2.2.1 Fonds de commerce d'assurance Non-Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent des différents apports et acquisitions d'activités IARD. Ils correspondent à des valeurs de portefeuille constitutives d'actifs incorporels identifiables, enregistrés à leur coût d'acquisition.

Compte tenu de l'absence de limite juridique ou contractuelle à l'utilisation de ces portefeuilles d'assurance par les sociétés acquéreur, de leur assimilation aux autres portefeuilles de ces sociétés, et de la capacité et de l'intention de ces dernières à poursuivre leur développement, ils sont considérés

comme ayant une durée d'utilisation non limitée, conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2015-06.

Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indices de perte de valeur, c'est-à-dire d'éléments significatifs intervenus sur les portefeuilles. Si la valeur brute comptable est supérieure à la valeur économique projetée sur 10 années, une dépréciation est enregistrée à hauteur de l'écart constaté entre ces deux valeurs.

### 2.2.2.2 Portefeuille d'assurance Non-Vie

Antérieurement à la mise en place des normes de consolidation prévues au règlement CRC n° 2000-05, des écarts d'évaluation avaient été affectés à la valeur commerciale des portefeuilles d'assurance Non-Vie. Une revue de leur valeur est effectuée annuellement.

Conformément à la dérogation prévue en section V du règlement CRC n° 2000-05, le Groupe ayant décidé de ne pas retraiter les opérations antérieures, ces écarts d'évaluation sur portefeuilles Non-Vie sont inscrits en actifs incorporels.

### 2.2.2.3 Fonds de commerce d'assurance Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent de l'acquisition des activités Vie.

Enregistrés à leur coût d'acquisition, ils comprennent :

- d'une part, les valeurs des portefeuilles de contrats en cours à l'acquisition : se rapportant aux affaires alors existantes, celles-là sont d'une durée d'utilisation limitée et sont amortissables selon le rythme d'émergence des flux constitutifs de ces valeurs, sur la durée de vie des portefeuilles ;
- d'autre part, les valeurs des affaires nouvelles : en l'absence de limite prévisible à la durée de consommation des avantages économiques qui en sont attendus, elles sont considérées comme ayant une durée d'utilisation non limitée, conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2015-06 ; elles ne font pas l'objet d'amortissement mais de test de dépréciation en cas d'indices de perte de valeur. Si la valeur brute comptable est supérieure à la valeur économique projetée sur 10 années, une dépréciation est enregistrée à hauteur de l'écart constaté entre ces deux valeurs.

## 2.3 Méthodes de conversion

Les comptes des filiales étrangères ne se situant pas dans la zone euro sont convertis en euros, selon la méthode du cours de clôture, les éléments d'actif et de passif ainsi que les engagements reçus et donnés étant convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ; les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Aucune entreprise n'est située dans un pays à forte inflation.

Les écarts de conversion sont portés dans les capitaux propres sans identification spécifique, pour la part

revenant au Groupe, et dans les intérêts minoritaires, pour la part des tiers.

## 2.4 Date de clôture

Toutes les sociétés combinées et consolidées arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

## NOTE 3 MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

En application de la dérogation prévue à la section V du règlement 2000-05, les acquisitions/cessions de titres intervenues antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2001 n'ont pas été retraitées en valeur d'utilité.

## 3.1 Placements

### 3.1.1 ACTIFS IMMOBILIERS

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont classés dans le poste « Terrains et constructions » et inscrits à leur valeur d'acquisition ou de revient.

Les frais d'acquisition sont portés en charges de l'exercice.

Conformément à la législation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005 relative à la méthode des composants (reprise dans le règlement ANC n° 2014-03) le groupe Covéa a ventilé le prix de revient global des immeubles (hors terrain) selon les quatre composants : gros œuvre, clos et couverts, lots techniques et second œuvre.

Les durées d'amortissement sont variables selon les types d'immeubles et les composants ; elles correspondent à des durées de vie techniques des composants et non des durées effectives d'utilisation sans valeur résiduelle.

### Dépréciation

Les actifs immobiliers font l'objet d'un test de dépréciation qui s'appuie sur la valeur de marché ou la valeur d'usage.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable sont décrites dans le règlement ANC n° 2014-03.

Concernant l'immobilier de placement, la valeur d'inventaire est basée sur la valeur vénale (ressortant généralement de l'expertise obligatoire) lorsque le bien doit être cédé à brève échéance. Pour les biens devant être conservés, la valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

La valeur d'usage des immeubles d'exploitation détenus à long terme est généralement égale à leur valeur comptable sauf lorsque le bien doit être cédé à brève échéance.

### 3.1.2 TITRES DE PARTICIPATION

Ils sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si le coût historique est supérieur à la valeur de réalisation.

### 3.1.3 ACTIONS ET PARTS D'OPCVM - VALEURS À REVENUS VARIABLES

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition, sur la base du prix d'achat, hors frais de négociation.

La valeur de réalisation est calculée conformément à l'article R.343-11 du Code des Assurances, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, à partir de la valeur d'utilité pour le Groupe.

Les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de Fonds Commun de Placements sont retenues pour le dernier prix de rachat publié.

#### Dépréciation

Pour les valeurs mobilières (titres à revenus variables, prêts, ...) relevant des articles R.343-10 du Code des Assurances, il est constitué, ligne à ligne, une provision pour dépréciation à caractère durable si leur valeur d'utilité ou leur valeur de rendement fait apparaître une décote significative par rapport à leur prix de revient.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable sont précisées par les articles 123-6 et suivants du règlement ANC n° 2015-11.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent,
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes,
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils.

Compte tenu de la volatilité des marchés observés au cours de l'exercice, le critère de dépréciation durable est de 20 % à la clôture 2016.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence

d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision a été constituée sur la base de la valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché au 31 décembre 2016,
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon envisagé.

La provision pour dépréciation est égale à l'écart entre le prix de revient et la valeur d'inventaire définie ci-dessus.

### 3.1.4 VALEURS À REVENUS FIXES

Les obligations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors coupons courus. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres selon un calcul actuariel ou linéaire selon les sociétés. Cet écart est inscrit au bilan dans le poste de placement. Leur valeur de réalisation correspond au dernier cours coté ou, à défaut, à leur valeur vénale.

Conformément aux articles R.343-9 du Code des Assurances et aux articles 123-1 et suivants du règlement ANC n° 2015-11, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du capital).

Pour les valeurs amortissables qui relèvent de l'article R.343-10 du Code des Assurances et conformément aux dispositions de l'article 123-7 du règlement ANC n° 2015-11, les modalités de provisionnement suivantes ont été retenues :

- Si l'entreprise a la capacité et l'intention de détenir le placement jusqu'à sa maturité, seul le risque de contrepartie avéré est provisionné et aucune provision n'est constituée au titre d'une moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque.
- Si l'entreprise n'a pas la capacité ou l'intention de détenir le titre jusqu'à sa maturité, la provision est calculée en analysant l'ensemble des risques identifiés sur l'horizon de détention prévu.

Conformément aux articles R.343-9 du Code des Assurances et 121-9 du règlement ANC n° 2015-11, l'option d'une comptabilisation selon les modalités de l'article R.343-10 du Code des Assurances est retenue pour les obligations convertibles en actions dont le taux actuariel à l'achat est négatif.

### 3.1.5 CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

### 3.1.6 AUTRES PLACEMENTS

Les prêts et autres créances font l'objet de dépréciations spécifiques en cas de risque de défaillance de la contrepartie.

## 3.2 Instruments financiers à terme

Les règles de comptabilisation des Instruments Financiers à Terme (IFT) applicables aux entreprises régies par le Code des Assurances à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 sont définies par le règlement du CRC n° 2002-09 du 12 décembre 2002. Le cadre définissant les stratégies détermine le traitement comptable :

#### Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'IFT, les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les IFT font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

#### Stratégie de rendement

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux IFT, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'IFT.

## 3.3 Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

## 3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours des changes de fin d'exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur pour les sociétés d'assurance, les écarts de conversion relatifs à des opérations de structure sont comptabilisés au bilan et les écarts de conversion relatifs à des éléments opérationnels en résultat.

Au cours de l'exercice 2016, tous les écarts ont été comptabilisés en résultat.



## 3.5 Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation.

Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 15 ans.

## 3.6 Comptes de régularisation actif et passif

Les postes de comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des impôts différés actifs, des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des autres charges à répartir, des charges constatées d'avance, et des évaluations techniques de réassurance.

### Frais d'acquisition reportés

#### • Frais d'acquisition reportés Non-Vie

En assurance Non-Vie, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition est inscrite à l'actif du bilan et est amortie sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises.

Les entités françaises de Covéa appliquent les dispositions de l'article 151-1 du règlement ANC n° 2015-11, en tenant compte des probabilités de résiliations résultant de la loi Hamon pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

#### • Frais d'acquisition reportés Vie

En assurance Vie, les frais d'acquisition reportables de l'ensemble des contrats d'assurance Vie (hors temporaires décès) correspondant aux frais d'exploitation et commissions liés à la production nouvelle des contrats et directement rattachables à une génération de contrats, sont reportés selon le rythme d'émergence des marges bénéficiaires futures des contrats considérés et dans la limite de ces marges.

Ces marges futures sont déterminées par regroupement des produits présentant des caractéristiques homogènes.

Elles prennent en compte les frais de gestion des produits et la marge financière.

Les chargements commerciaux sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

La constatation de ces frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés donne lieu à l'enregistrement d'impôts différés.

## 3.7 Réserve de capitalisation

L'article 19 du décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 a mis fin au mécanisme de la réserve de capitalisation pour les entreprises françaises d'assurance Non-Vie.

Cette réserve désormais propre aux sociétés françaises d'assurance Vie est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et

reprises à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes consolidés. En cas de forte probabilité de moins-value de cession de titres passibles de cette réserve, ces retraitements donnent lieu à la constatation d'une participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé associé.

## 3.8 Provisions techniques

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Pour les sociétés étrangères, il a été fait application des règles locales en vigueur pour la détermination des provisions techniques (utilisation des tables de risques et des taux d'actualisation reconnus localement comme adéquats).

### Provisions pour primes non acquises Non-Vie

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la cotisation ou à défaut le terme du contrat.

### Provisions pour sinistres Non-Vie

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Ces valeurs sont déterminées sans actualisation « à l'ultime ».

Les prévisions de recours sont estimées par référence aux cadences d'encaissement.

En matière de risques construction, la provision constituée est égale, au minimum, à la somme du coût total des sinistres restant à payer déclarés et tardifs et de l'estimation du coût des sinistres non encore manifestés et qui se manifesteront d'ici l'expiration de la période de prescription décennale.

Une provision de gestion est calculée, destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

### Autres provisions techniques Non-Vie

#### • Provisions mathématiques de rentes (Sociétés françaises – article R.343-7 § 1 du Code des Assurances)

Les provisions de rentes d'incapacité-invalidité en dommages corporels sont calculées à partir de la table TD 88-90 (article 143-2 du règlement ANC n° 2015-11) incluant un taux de frais de gestion de 3,20 %.

Suite à l'arrêté du 23 décembre 2010 qui a modifié le taux d'actualisation des provisions techniques Non-Vie des entreprises d'assurance, pour les contrats couvrant des risques autres que les dommages corporels, le taux d'actualisation est plafonné à 60 % du TME moyen des 24 derniers mois soit, au 31 décembre 2016, 0,42 %.

Pour les accidents survenus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les revalorisations des rentes allouées aux victimes seront à la seule charge des assureurs. Ce transfert de charge induit la nécessité de provisionner dans les comptes les revalorisations futures. Le taux d'inflation prévisionnel retenu dans les comptes 2016, est de 2,25 % (article 143-2 du règlement ANC n° 2015-11).

#### • Provisions pour risques en cours

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures c'est-à-dire, la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs, complétée des produits financiers sur primes encaissées.

#### • Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes aux risques tels que les événements naturels, risques atomiques, risques de pollution, étendus aux risques attentats depuis 2001, ont été constatées dans les comptes sociaux et sont éliminées si elles n'ont pas pour objet de faire face aux risques et événements à venir caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé.

### Provisions d'assurance Vie

Les provisions mathématiques sont calculées conformément aux réglementations françaises et étrangères en vigueur et représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par les assureurs et les assurés.

Pour les sociétés d'assurance Vie françaises, les provisions mathématiques retenues en consolidation sont, le cas échéant, dézillmétrées. Corrélativement, les frais d'acquisition reportés et la provision pour frais d'acquisition reportés liée sont annulés en consolidation (voir également la note n° 3.6 sur la reconnaissance de frais d'acquisition reportés dans les comptes consolidés).

Le groupe Covéa a choisi de ne pas faire application de la méthode préférentielle prévue par les textes, selon laquelle les provisions d'assurance Vie devraient être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'écart entre les provisions techniques calculées selon les deux méthodes est non significatif.

#### • Contrats libellés en unités de compte

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

#### • Rentes viagères

Les provisions mathématiques des rentes viagères sont calculées à partir des tables de mortalité instaurées

par l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 (tables TGH 05 et TGF 05 pour les rentes souscrites depuis le 01/01/2007 et avant le 20/12/2012 ; table TGF 05 pour les rentes viagères souscrites depuis le 20/12/2012).

- Provisions pour participation aux bénéfiques

Ces provisions représentent les participations aux bénéfiques attribuées aux assurés mais non incorporées aux provisions mathématiques.

Elles respectent la dotation minimum prévue par le Code des Assurances (90 % des bénéfiques techniques et 85 % des bénéfiques financiers devant être distribués sous 8 ans), ainsi que les clauses contractuelles et les revalorisations fixées par les Conseils d'Administration.

Dans les cas prévus par la réglementation, cette provision peut être complétée par une participation aux bénéfiques différée calculée sur les retraitements de consolidation.

- Provision globale de gestion Vie

Elle permet de faire face aux charges de gestion futures non couvertes par les chargements sur primes et par la marge financière en application des modalités de calcul précisées par l'article 142-6 du règlement ANC n° 2015-11. Elle est déterminée par regroupement des contrats présentant des caractéristiques homogènes.

- Provision pour aléas financiers

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article 142-8 du règlement ANC n° 2015-11.

- Provisions pour Risque d'Exigibilité Non-Vie et Vie

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R.343-10 du Code des Assurances, la provision pour risque d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R.343-5 du Code des Assurances.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée en consolidation.

## 3.9 Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Les provisions pour risques et charges sont déterminées par chaque société combinée et consolidée. Ces provisions sont destinées à faire face à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables (voir note n° 19).

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les écarts d'acquisition passif, les provisions pour indemnités de fin de carrière et les autres provisions pour risques et charges.

## Provisions pour engagements de retraite

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

### Passifs éventuels

Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Les passifs éventuels ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une description dans les notes d'annexe (voir note n° 19).

## 3.10 Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les soldes d'impôts différés Actif et Passif figurent isolément au bilan combiné, respectivement dans le poste « Compte de régularisation – Actif » et le poste « Provisions pour risques et charges ».

Les impôts différés sont calculés, selon une approche bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant des divergences entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, en utilisant les règles fiscales et les taux d'impôt en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se réaliseront. Les principales différences temporaires proviennent des éléments suivants :

- décalages temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal ; notamment sur les valeurs liquidatives des OPCVM et certaines provisions techniques pour les sociétés d'assurance Non-Vie,
- différences entre la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale des actifs et passifs,
- déficits fiscaux reportables,
- plus-values en sursis d'imposition,
- retraitements de consolidation.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires futurs suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

La SGAM Covéa a opté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée de 5 ans, pour le régime de groupe fiscal prévu au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 233 A du Code Général des Impôts. Cette option a été renouvelée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une durée de 5 ans.

## 3.11 Comptes sectoriels : produits nets des placements

La ventilation du résultat net combiné de la gestion des placements entre la part technique et la part non technique réalisée pour chaque société est faite en proportion des provisions techniques consolidées et la contribution aux fonds propres consolidés avant élimination des titres, sauf lorsqu'il existe des actifs cantonnés pour lesquels les produits financiers sont affectés aux fonds propres.

## NOTE 4 MÉTHODES PRÉFÉRENTIELLES

Comme indiqué dans le règlement CRC n° 2000-05, certaines méthodes sont considérées comme préférentielles dans les comptes combinés.

Le groupe Covéa a choisi d'appliquer ces méthodes pour :

- le coût des prestations de retraite (cf. note n° 3.9),
- les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail qui sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Concernant les provisions d'assurance Vie, la non-application de la méthode préférentielle n'a pas d'impact significatif (cf. note n° 3.8).

## NOTE 5 RETRAITEMENTS D'HOMOGENÉISATION DES COMPTES LIÉS AUX PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales implantées à l'étranger sont homogénéisés dans le but de les rendre conformes à la réglementation française.

- En ce qui concerne les filiales britanniques, irlandaises et italiennes, la réglementation locale impose l'évaluation des placements en valeur de marché, la correction dérogatoire étant affectée au résultat.

Conformément aux règles comptables françaises, ces placements ont été retraités au coût historique et la correction nette d'impôts différés constatée par la filiale a été neutralisée en consolidation. En outre, sur ces mêmes actions cotées, a été calculée une provision pour dépréciation durable, conformément à la réglementation française et aux règles Groupe énoncées en note n° 3.1.3.

- En ce qui concerne la filiale espagnole mise en équivalence dans les comptes combinés, les règles de présentation de ses comptes en normes locales

(PCEA 2008) divergent des normes françaises notamment pour la valorisation et la dépréciation des actifs financiers. Ils font donc l'objet d'un retraitement d'homogénéisation avant intégration dans les comptes du groupe Covéa.

## NOTE 6 ÉLIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées, les opérations intra-groupe suivantes :

- les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs,
- les dividendes versés par les filiales aux sociétés-mères ou par les filiales entre elles,
- les opérations de prêts intra-groupe,
- les opérations de réassurance intra-groupe,
- les plus et moins-values de cessions intra-groupe (les actifs cédés sont ainsi maintenus à leur valeur historique),
- les provisions relatives à la dépréciation de titres de participation consolidés (sans impact d'impôts différés).

## NOTE 7 PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le groupe Covéa présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que, lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital, l'une d'elles doit établir et publier des comptes combinés.

La volonté commune de constituer juridiquement un Groupe Mutualiste a conduit les groupes MAAF et MMA à créer en 2003 la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle Covéa : la convention de combinaison prévue par la réglementation a été signée le 19 décembre 2003.

En 2005, le groupe AZUR-GMF, partageant la même vision et les mêmes valeurs mutualistes, a rejoint, au sein de Covéa, les groupes MAAF et MMA. Un avenant à la convention de combinaison a été signé le 21 décembre 2005.

En 2011, l'institution de prévoyance Apgis a adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 16 décembre 2011.

En 2013, la Mutuelle Interprofessionnelle SMI a adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 2 décembre 2013.

En 2014, un avenant à la convention de combinaison a été signé suite à la disparition de la société de réassurance mutuelle Covéa Ré qui a fusionné avec la société MMA IARD Assurances Mutuelles.

La convention de combinaison en vigueur a été signée le 23 octobre 2014 (à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2014) entre les sociétés SGAM Covéa, Apgis, Assurances Mutuelles de France, DAS Assurances Mutuelles, Force et Santé, La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, Le Finistère, MAAF Assurances, MAAF Santé, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles et Mutuelle Interprofessionnelle SMI.

Les signataires de la convention ont désigné la SGAM Covéa en qualité d'entreprise combinante.

Ces entités présentent, dans de nombreux domaines, des liens étroits, notamment, selon le cas :

- direction commune,
- services opérationnels communs,
- filiales communes,
- accords de coassurance ou de réassurance.

### Sont consolidées :

- les sociétés qu'une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison contrôlent de manière exclusive ou conjointement,
- les sociétés dans lesquelles une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison exercent une influence notable présumée exister à partir d'une détention directe ou indirecte de plus de 20 % des droits de vote,
- les sociétés « ad hoc » créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. Ces entités doivent être comprises dans le périmètre de combinaison dès lors qu'une ou des entreprises du Groupe en détiennent le contrôle et en sont actionnaires ou associées.

### N'entrent pas dans la combinaison :

- les participations considérées comme non significatives au niveau du Groupe, le caractère significatif étant apprécié au regard des capitaux propres, du résultat et du chiffre d'affaires du Groupe,
- les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 20 % mais se trouvant en état de liquidation et non significatives,

- les entreprises de placement collectif en valeurs mobilières, car elles sont détenues en vue de la représentation des engagements techniques assurance et sont donc exclues en application du règlement CRC 2000-05,
- les Sociétés Civiles Immobilières qui ont un caractère de placement et dont le résultat de l'exercice est intégré dans les comptes de ses détentrices à la clôture du même exercice,
- les sociétés qui sont détenues temporairement ou dans lesquelles le Groupe n'a pas le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle,
- les groupements de moyens.  
Les éléments corporels et incorporels des Groupements d'Intérêts Économiques constitués par les sociétés combinées et certaines filiales pour la mise en commun et l'exploitation de leurs moyens informatiques (GIE MMA SI, GIE EUROPEX, GIE GFMI et GIE AGSI), la gestion de leurs sinistres (GIE EUROPAC, GIE Européenne de Règlement et GIE Covéa AIS) ainsi que les achats (GIE Covéa Agora) sont exclus du bilan combiné, les résultats étant enregistrés dans les comptes individuels des entreprises du Groupe.

Ces exclusions n'altèrent pas l'image fidèle des comptes combinés.

### Principales variations du périmètre de combinaison Covéa en 2016

Elles concernent :

#### Sorties de périmètre

- Les sociétés AME Life Lux, Fidélia Services, MMA Gestion, MMA Participations, Prony Habitation, Téléassurances, Yesinsurance Services Ltd et 3602214 Canada Inc ont fait l'objet d'une déconsolidation au cours de l'exercice 2016 compte tenu des seuils de matérialité du Groupe.

#### Autres variations

- La société Précerti a été absorbée par la société MAAF Assurances SA, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- En 2016, la société Covéa Coopérations a cédé sa participation dans Lybernet à la société Carma. Suite à cette cession, Lybernet est consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2016.

Ci-après, tableau indiquant, pour chaque société du périmètre 2016, son activité, la méthode d'intégration, le pays de localisation de son siège, ainsi que le segment d'activité dans lequel elle est incluse (informations sectorielles - note n° 29).



Nom	Activité exercée	Pays de localisation du siège	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %
SGAM Covéa	Holding mutualiste	France	Cte	Autres		
Assurances Mutuelles de France	Assurance Non-Vie	France	C	Non-Vie		
DAS Assurances Mutuelles	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	France	C	Non-Vie		
Le Finistère	Assurance Non-Vie	France	C	Non-Vie		
La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires	Assurance Non-Vie	France	C	Non-Vie		
MAAF Assurances	Assurance Non-Vie	France	C	Non-Vie		
MAAF Santé	Complémentaire santé	France	C	Vie/Non-Vie		
MMA IARD Assurances Mutuelles	Assurance Non-Vie	France	C	Non-Vie		
MMA Vie Assurances Mutuelles	Assurance Vie	France	C	Vie		
Appgis	Assurance collective santé – prévoyance	France	C	Vie/Non-Vie		
SMI	Prévoyance	France	C	Vie/Non-Vie		
Force et Santé	Prévoyance – Épargne	France	C	Vie/Non-Vie		
Assistance Protection Juridique	Assurance Protection juridique	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covéa Coopérations	Détention de participations et Réassurance	France	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
DAS SA	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
FIDÉLIA Assistance	Assurance Assistance	France	G	Non-Vie	99,99	99,99
GMF Assurances	Assurance Non-Vie	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
La Sauvegarde	Assurance Non-Vie	France	G	Non-Vie	99,99	99,99
MAAF Assurances SA	Assurance Non-Vie	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
MMA IARD SA	Assurance Non-Vie	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
BPCE IARD	Bancassurance Non-Vie	France	G	Non-Vie	49,98	49,98
CSE Insurance Company	Assurance Non-Vie	États-Unis	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covea Insurance plc	Assurance Non-Vie	Grande-Bretagne	G	Non-Vie	100,00	100,00
Bipiemme Assicurazioni	Assurance Non-Vie	Italie	G	Non-Vie	100,00	81,00
GMF Vie	Assurance Vie	France	G	Vie	100,00	100,00
MMA Vie SA	Assurance Vie	France	G	Vie	100,00	100,00
MAAF Vie	Assurance Vie	France	G	Vie	100,00	100,00

Nom	Activité exercée	Pays de localisation du siège	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %
Bipiemme Vita SpA	Assurance Vie	Italie	G	Vie/Non-Vie	81,00	81,00
Covéa Lux	Réassurance	Luxembourg	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
Medical Insurance Company	Assurance Non-Vie	Irlande	G	Non-Vie	99,83	99,83
Covéa Finance	Gestion de portefeuilles de titres pour le compte de tiers	France	G	Autres	100,00	100,00
Midepp	Gestion de portefeuilles	France	G	Autres	100,00	100,00
Prifinance	Société de defeasance	France	G (1)	Autres	62,00	62,00
Assurland	Comparateur d'assurances	France	G	Autres	100,00	100,00
Harwanne	Holding Financière	Suisse	G	Autres	99,56	99,56
G.M.F. Financial	Holding	États-Unis	G	Autres	100,00	100,00
MMA Holdings UK plc	Holding	Grande-Bretagne	G	Autres	100,00	100,00
Swinton Holdings et ses filiales	Courtage	Grande-Bretagne	G (1)	Autres	100,00	100,00
SA Immobilière des MMA	Société immobilière	France	G	Vie	100,00	100,00
SCI Flèche Mizola	Société immobilière	France	G	Vie	100,00	100,00
SCI Boissy Royale	Société immobilière	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Sécurité Pierre	Société immobilière	France	G	Non-Vie	100,00	100,00
Carma	Partenariat Carrefour – Assurance Dommages particuliers	France	ME		49,99	49,99
Carma Vie	Partenariat Carrefour - Assurance emprunteurs	France	ME		49,99	49,99
CASER	Assurances Vie et Non-Vie	Espagne	ME (1)		20,00	20,00
Lybnet Assurances	Assurance Non-Vie	France	ME		49,99	49,99
Protec BTP	Assurance Non-Vie	France	ME		35,00	35,00
Effi Invest SCA (2)	Détention de participations	France	ME (1)		82,16	82,03

Cte = Combinante

C = Combinée

G = Intégration globale

ME = Intégration par mise en équivalence

P = Intégration proportionnelle

(1) = Sociétés intégrées sur la base de leurs comptes consolidés

(2) = S'agissant d'une Société en Commandite par Actions, le Groupe y exerce une influence notable



# INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

## NOTE 8 ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Valeurs brutes	913 399	981 739
Amortissements et dépréciations	- 819 702	- 848 954
<b>Valeurs nettes</b>	<b>93 697</b>	<b>132 785</b>

Les valeurs nettes se ventilent comme suit :

	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Swinton Holdings et ses filiales	10 683	28 081
MMA IARD SA	10 882	13 602
GMF Financial Services Corp.	4 911	5 525
Covea Insurance	6 882	9 013
Bipiemme Vita SpA.	60 339	76 564
<b>Total</b>	<b>93 697</b>	<b>132 785</b>

## NOTE 9 ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>Fonds de commerce d'assurance</b>	<b>149 873</b>	<b>- 99 735</b>	<b>50 138</b>	<b>54 592</b>
<b>Autres actifs incorporels</b>	<b>326 148</b>	<b>- 121 384</b>	<b>204 764</b>	<b>211 756</b>
- Indemnités compensatrices d'agences et Quote-part des droits d'exercice agents financés par le Groupe	171 833	- 4 027	167 806	164 180
- Logiciels	119 997	- 99 737	20 260	23 621
- Droit au bail	13 096	- 1 759	11 337	16 183
- Autres	21 222	- 15 861	5 361	7 772
<b>Total</b>	<b>476 021</b>	<b>- 221 119</b>	<b>254 902</b>	<b>266 348</b>

## NOTE 10 PLACEMENTS

### 10.1 ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	2016				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements immobiliers	3 619 646	- 627 007	2 992 639	5 044 664	2 052 025
Actions et titres à revenus variables	5 468 245	- 185 262	5 282 983	7 181 761	1 898 778
Parts d'OPCVM d'actions	4 591 792	- 32 859	4 558 933	6 093 991	1 535 058
Obligations et autres titres à revenus fixes	65 665 400	- 174 720	65 490 680	73 014 586	7 523 906
Parts d'OPCVM obligataires	5 294 715	0	5 294 715	5 683 070	388 355
Autres placements	2 544 112	678	2 544 790	2 562 590	17 800
<b>Total</b>	<b>87 183 910</b>	<b>- 1 019 170</b>	<b>86 164 740</b>	<b>99 580 662</b>	<b>13 415 922</b>
Part des placements d'assurance Non-Vie	29 730 661	- 695 405	29 035 256	34 121 511	5 086 255
Part des placements d'assurance Vie	57 453 249	- 323 765	57 129 484	65 459 151	8 329 667

N.B. : Pour les contrats comportant une clause de participation aux bénéfices, la réalisation de plus-values latentes génère des droits en faveur des bénéficiaires.

### 10.2 PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET DANS LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)	2016				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	<b>1 780 752</b>	<b>- 169 764</b>	<b>1 610 988</b>	<b>1 935 098</b>	<b>324 110</b>
Actions et titres à revenus variables	1 202 478	- 169 764	1 032 714	1 356 742	324 028
Autres placements	578 274	0	578 274	578 356	82
<b>Placements des autres entreprises</b>	<b>135 571</b>	<b>- 39 754</b>	<b>95 817</b>	<b>106 345</b>	<b>10 528</b>
Actions et titres à revenus variables	104 862	- 39 754	65 108	75 636	10 528
Autres placements	30 709	0	30 709	30 709	0
<b>Total</b>	<b>1 916 323</b>	<b>- 209 518</b>	<b>1 706 805</b>	<b>2 041 443</b>	<b>334 638</b>



## 10.3 TITRES NON CONSOLIDÉS

Sont répertoriées ci-dessous les informations relatives aux titres pour lesquels l'investissement du Groupe est supérieur à 1 million d'euros.

### 10.3.1 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Terrains et Constructions des entreprises d'assurance ».

(en milliers d'euros) Sociétés	Pays de localisation du siège	Pourcentage Participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation <sup>(1)</sup>	Chiffre d'affaires
			Brut	Prov.				
SCI Immobilière Générale Française	France	66,94 %	166 310		55 266	16 369	268 810	10 790
SAS SPI	France	87,15 %	148 143		173 741	3 047	281 369	13 407
SCI Prony Bureaux	France	100,00 %	141 832	3 824	139 190	250	276 400	7 218
SCI 6 Avenue Kléber	France	100,00 %	135 213		25 830	- 9 170	147 109	2 884
SCI Séquana Rive Gauche	France	100,00 %	132 086		85 839	5 539	166 988	9 146
SCI Califimmo	France	100,00 %	114 911	34	117 956	9 640	144 930	6 571
SC Breteuil Ségur	France	100,00 %	87 600		28 379	- 1 621	119 592	5
SAS Prony Habitation	France	100,00 %	83 962		91 528	4 273	154 386	6 837
SCI Le Tropic	France	100,00 %	81 591		15 899	3 899	98 716	6 642
SARL MDM Kellermann	France	100,00 %	76 860		11 422	- 1 259	83 770	472
SCI Foncière Opéra Gaillon	France	100,00 %	66 248	- 17 042	46 251	1 247	52 766	3 110
SCI Silverseine	France	100,00 %	65 054		16 074	6 074	110 259	10 020
SCI MGF Immobilier	France	100,00 %	56 280		44 245	2 011	58 961	2 046
SCI Dalle 2	France	50,00 %	53 650		82 838	6 439	100 689	11 449
SCI Dalle 1	France	100,00 %	49 590		41 022	6 067	78 026	5 042
SCI MGF République	France	100,00 %	37 486		- 1 526	- 1 534	56 806	
SCI Londres Athènes	France	100,00 %	33 989		37 452	2 592	80 554	
SCI Espace Performance	France	100,00 %	23 581	- 1 172	22 412	1 083	22 409	1 151
SCI Cital Wacken	France	100,00 %	17 809	- 4 100	12 960	1 762	13 708	3 344
SARL Boulogne Ailes MDM	France	100,00 %	8 897		8 908	489	18 762	1 127
SCI Placements DAS	France	100,00 %	8 661		8 696	31	11 038	194
SARL Lyon MDM	France	100,00 %	8 067		7 903	523	21 536	1 115
SCI 36 Bd St Marcel	France	100,00 %	6 582		763	763	13 014	970
SCI MDM Vie	France	100,00 %	5 641		6 286	645	10 646	917
SCI Maison des Quatre	France	100,00 %	5 151		2 368	- 194	5 342	275
SARL Le Mans 37 Chanzy	France	100,00 %	4 334	- 388	3 946	25	3 946	19
SCI Groupe MMA	France	100,00 %	3 681	- 3 250	- 204	- 775	432	3 757
SA Chauray Valeur	France	100,00 %	2 020		1 999	104	4 782	342
SAS Le Grand Bleu	France	100,00 %	1 734		591	188	2 676	490
SCPI Foncia Pierre Rendement	France	0,36%	1 171		131 071	8 775	1 182	10 295
			<b>1 628 134</b>	<b>- 22 094</b>				

(1) Part Groupe.

### 10.3.2 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation des sociétés d'assurance ».

(en milliers d'euros) Sociétés	Pays de localisation du siège	Pourcentage Participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation <sup>(1)</sup>	Chiffre d'affaires
			Brut	Prov.				
Foncière de Régions (2)	France	12,39 %	452 285		4 639 323	481 472	702 309	885 171
Eurosic (2)	France	21,29 %	374 644		1 518 186	145 372	380 388	137 465
GMF Recouvrement	France	100,00 %	136 008	- 73 325	62 342	405	62 683	197
3602214 Canada Inc.	Canada	30,00 %	26 082		92 968	4 611	31 255	
La Capitale Participations Inc.	Canada	20,00 %	23 642		241 628	13 689	54 891	
AME Life Lux (2)	Luxembourg	100,00 %	19 910		19 909	146	20 015	61 666
Covea Mab	France	100,00 %	19 783	- 5 756	12 934	- 1 494	14 284	
MMA Participations	France	100,00 %	17 414		19 178	1 763	18 703	
Eurazur (4)	Luxembourg	100,00 %	5 916	- 3 483	3 750	91	2 433	
CESVI France (2)	France	90,00 %	5 501		6 453	27	5 835	2 744
AZ Plus	France	100,00 %	5 268	- 18	4 639	- 87	4 601	6
La Capitale Assurances Général	Canada	20,00 %	4 303				4 303	
Covéa Solutions Prévention	France	100,00 %	3 482	- 2 412	1 245	- 100	1 070	690
MMA Gestion	France	100,00 %	3 095		3 214	119	3 212	8 913
SC Holding (2)	France	50,00 %	2 908		9 636	- 5	4 780	
Gespré Europe (2)	France	40,00 %	2 576	- 972	4 732	355	2 028	5 133
OCG (2)	France	100,00 %	2 005	- 36	1 953	- 15	1 970	1 601
CAT SA	France	100,00 %	1 417	5	4 311	1 986	4 271	19 605
Darva (3)	France	23,46 %	1 038		12 775	1 045	3 443	21 479
Fidélia Services	France	100,00 %	1 011		1 154	138	1 123	1 003
Autres			94 188	- 83 768				
<b>Total des titres de participation non consolidés enregistrés dans le compte « Actions et titres entreprises liées et Participations »</b>			<b>1 202 478</b>	<b>- 169 764</b>				

(1) Part Groupe.

(2) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2015.

(3) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2014.

(4) Société en liquidation avec perte d'agrément en 2011 – Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2011.

## 10.4 PLACEMENTS REPRÉSENTATIFS DES ENGAGEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan consolidé 2016
Placements immobiliers	70 563
Actions et titres à revenus variables	5 105
Parts d'OPCVM obligataires	646 254
Parts d'autres OPCVM	3 857 662
Obligations et autres titres à revenus fixes	108 117
<b>Total</b>	<b>4 687 701</b>

## 10.5 PLACEMENTS DES AUTRES ENTREPRISES

(en milliers d'euros)	2016				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-valeur latente
Placements immobiliers	10 373	336	10 709	14 394	3 685
Actions et titres à revenus variables	109 653	- 39 753	69 900	81 637	11 737
Parts d'OPCVM d'actions	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	86 647	- 119	86 528	88 487	1 959
Parts d'OPCVM obligataires	0	0	0	0	0
Autres placements	86 910	- 51 497	35 413	35 412	- 1
<b>Total</b>	<b>293 583</b>	<b>- 91 033</b>	<b>202 550</b>	<b>219 930</b>	<b>17 380</b>

## 10.6 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres	Dont résultat 2016 à 100 %	Valeur au bilan consolidé	
				2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
<b>Sociétés d'assurance Non-Vie</b>					
Carma	23 270	46 236	7 219	43 917	42 433
Lybernet	22 320	13 507	- 2 516	6 753	0
Protec BTP	28 140	53 142	4 016	18 599	17 648
<b>Sociétés d'assurance Vie</b>					
Carma Vie	6 100	9 553	566	4 776	4 893
<b>Sociétés d'assurance Mixte</b>					
Caser <sup>(2)</sup>	647 724	876 980	38 617	175 412	170 140
<b>Sociétés Non Assurance</b>					
3602214 Canada inc.	0	0	0	0	27 236
Effi Invest <sup>(2)</sup>	10 015	61 466	2 093	50 502	65 315
<b>Total</b>	<b>737 569</b>	<b>1 060 884</b>	<b>49 995</b>	<b>299 959</b>	<b>327 665</b>

(1) Ligne « Titres mis en équivalence » à l'actif du bilan.

(2) Groupe présentant des comptes consolidés.

## NOTE 11 CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

### 11.1 VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Provisions	Net	
Primes acquises non émises	220 009		220 009	189 574
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 119 574	- 117 260	3 002 314	2 974 541
Créances nées d'opérations de réassurance	206 747	- 9 432	197 315	210 715
<b>Total</b>	<b>3 546 330</b>	<b>- 126 692</b>	<b>3 419 638</b>	<b>3 374 830</b>

### 11.2 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Vie	Non-Vie	Total	
Primes acquises non émises	429	219 580	220 009	189 574
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	35 249	2 967 065	3 002 314	2 974 541
Créances nées d'opérations de réassurance	2 464	194 851	197 315	210 715
<b>Total</b>	<b>38 142</b>	<b>3 381 496</b>	<b>3 419 638</b>	<b>3 374 830</b>

### 11.3 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	220 009			220 009
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 980 245	21 988	81	3 002 314
Créances nées d'opérations de réassurance	195 582	1 733		197 315
<b>Total</b>	<b>3 395 836</b>	<b>23 721</b>	<b>81</b>	<b>3 419 638</b>

## NOTE 12 CRÉANCES SUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

### 12.1 VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Provisions	Net	
Comptes courants et caisse	1 561 552		1 561 552	1 882 758
<b>Total</b>	<b>1 561 552</b>	<b>0</b>	<b>1 561 552</b>	<b>1 882 758</b>

## 12.2 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016				2015
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Comptes courants et caisse	1 127 371	347 501	86 680	1 561 552	1 882 758
<b>Total</b>	<b>1 127 371</b>	<b>347 501</b>	<b>86 680</b>	<b>1 561 552</b>	<b>1 882 758</b>

## 12.3 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisse	1 540 552	21 000		1 882 758
<b>Total</b>	<b>1 540 552</b>	<b>21 000</b>		<b>1 882 758</b>

## NOTE 13 AUTRES CRÉANCES

### 13.1 VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Provisions	Net	
Personnel et comptes rattachés	3 031		3 031	1 325
État, organismes sociaux	408 247		408 247	324 350
Autres créances	1 021 760	- 29 911	991 849	894 222
<b>Total</b>	<b>1 433 038</b>	<b>- 29 911</b>	<b>1 403 127</b>	<b>1 219 897</b>

N.B. : Les autres créances incluent le capital souscrit non appelé.

### 13.2 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016			
	Non-Vie	Vie	Autres	Total
Personnel et comptes rattachés	2 717	314		3 031
État, organismes sociaux	136 703	181 563	89 980	408 246
Autres créances	584 179	154 766	252 905	991 850
<b>Total</b>	<b>723 599</b>	<b>336 643</b>	<b>342 885</b>	<b>1 403 127</b>

### 13.3 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel et comptes rattachés	2 803	228		3 031
État, organismes sociaux	407 866	380		408 246
Autres créances	952 047	36 002	3 801	991 850
<b>Total</b>	<b>1 362 716</b>	<b>36 610</b>	<b>3 801</b>	<b>1 403 127</b>

## NOTE 14 AUTRES ACTIFS ET GIE

### 14.1 VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Provisions	Net	
Dépôts et cautionnements	7 493		7 493	6 986
Stocks et en-cours				
Autres immobilisations corporelles	583 133	- 366 692	216 441	269 415
<b>Total</b>	<b>590 626</b>	<b>- 366 692</b>	<b>223 934</b>	<b>276 401</b>

### 14.2 VENTILATION PAR ACTIVITÉ DES AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	2016			Total
	Non-Vie	Vie	Autres	
Dépôts et cautionnements	6 801	692		7 493
Stocks et en-cours				
Autres immobilisations corporelles	192 134	5 585	18 722	216 441
<b>Total</b>	<b>198 935</b>	<b>6 277</b>	<b>18 722</b>	<b>223 934</b>

### 14.3 ACTIFS DES GIE MMA SI, EUROPEX, EUROPAC, EUROPÉENNE DE RÈGLEMENT, COVÉA AIS, COVÉA AGORA, GFMI ET AGSI

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Brut	Amortissements	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	659 386	- 484 928	174 458	176 600
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel informatique et autres matériels	141 838	- 105 527	36 311	33 417

## NOTE 15 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)	2016				2015
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Impôts différés actif	855 072	27 105	7 637	889 814	1 070 828
Intérêts et loyers courus et non échus	228 811	635 338		864 149	952 807
Frais d'acquisition reportés	526 599	337 709		864 308	827 848
Autres charges à répartir	953			953	1 173
Charges constatées d'avance	14 579	457	13 564	28 600	37 115
Évaluations techniques de réassurance – actif	12 504			12 504	
Autres comptes de régularisation actif	83 532	45 268	32	128 832	142 233
<b>Total</b>	<b>1 722 050</b>	<b>1 045 877</b>	<b>21 233</b>	<b>2 789 160</b>	<b>3 032 004</b>

## NOTE 16 CAPITAUX PROPRES

### 16.1 CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

(en milliers d'euros)	Fonds d'établissement	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
<b>Fonds propres au 31.12.2014</b>	<b>1 108 652</b>	<b>6 358</b>	<b>9 554 181</b>	<b>960 553</b>	<b>11 629 744</b>
Affectation du résultat 2014			960 553	- 960 553	0
Résultat de l'exercice 2015				1 049 280	1 049 280
Alimentation des fonds propres	4 624				4 624
Écart de conversion			36 101		36 101
Variations de périmètre					0
Autres			-16 405		- 16 405
<b>Total mouvements</b>	<b>4 624</b>	<b>0</b>	<b>980 249</b>	<b>88 727</b>	<b>1 073 600</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2015</b>	<b>1 113 276</b>	<b>6 358</b>	<b>10 534 430</b>	<b>1 049 280</b>	<b>12 703 344</b>
Affectation du résultat 2015			1 049 280	- 1 049 280	0
Résultat de l'exercice 2016				824 735	824 735
Alimentation des fonds propres	4 076				4 076
Écart de conversion			- 70 126		- 70 126
Variations de périmètre					0
Autres			- 2 381		- 2 381
<b>Total mouvements</b>	<b>4 076</b>	<b>0</b>	<b>976 773</b>	<b>- 224 545</b>	<b>756 304</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2016</b>	<b>1 117 352</b>	<b>6 358</b>	<b>11 511 203</b>	<b>824 735</b>	<b>13 459 648</b>



## 16.2 INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>56 874</b>	<b>11 733</b>	<b>68 607</b>
Affectation du résultat 2014	11 733	- 11 733	0
Résultat de l'exercice 2015		11 218	11 218
Écarts de conversion	- 36		- 36
Distribution	- 4 947		- 4 947
Variations de périmètre	- 15 017		- 15 017
Autres			0
<b>Total mouvements</b>	<b>- 8 267</b>	<b>- 515</b>	<b>- 8 782</b>
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>48 607</b>	<b>11 218</b>	<b>59 825</b>
Affectation du résultat 2015	11 218	- 11 218	0
Résultat de l'exercice 2016		11 834	11 834
Écarts de conversion	- 5		- 5
Distribution	- 5 006		- 5 006
Variations de périmètre	- 18		- 18
Autres			0
<b>Total mouvements</b>	<b>6 189</b>	<b>616</b>	<b>6 805</b>
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>54 796</b>	<b>11 834</b>	<b>66 630</b>

## NOTE 17 PASSIFS SUBORDONNÉS

(en milliers d'euros)	Échéance			2016	2015
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Entreprise d'assurance</b>					
- Titres participatifs	0	0	147 447	147 447	143 869
- Titres subordonnés remboursables	0	0	34 050	34 050	42 050
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>181 497</b>	<b>181 497</b>	<b>185 919</b>

## NOTE 18 PROVISIONS TECHNIQUES

### 18.1 PROVISIONS TECHNIQUES PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Non-Vie	Vie	Total	
<b>Provisions brutes de cessions en réassurance</b>				
- Provisions pour primes non acquises	2 798 668		2 798 668	2 751 701
- Provisions d'assurance vie		52 279 885	52 279 885	51 396 073
- Provisions pour sinistres à payer	18 634 082	310 396	18 944 478	18 706 274
- Participations aux bénéfices	67 857	2 272 343	2 340 200	2 122 856
- Provisions pour égalisation	899 256	11 621	910 877	933 714
- Provisions mathématiques de rentes	2 214 917		2 214 917	2 026 865
- Provisions techniques contrats en unités de compte		4 703 185	4 703 185	4 285 223
- Autres provisions techniques	223 259	17 889	241 148	210 139
<b>TOTAL</b>	<b>24 838 039</b>	<b>59 595 319</b>	<b>84 433 358</b>	<b>82 432 845</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
- Provisions pour primes non acquises	22 692		22 692	44 995
- Provisions d'assurance vie		139 427	139 427	133 327
- Provisions pour sinistres à payer	1 533 030	16 911	1 549 941	1 561 764
- Participations aux bénéfices	5 074		5 074	4 997
- Provisions pour égalisation	254	117	371	34 749
- Autres provisions techniques	364 465	952	365 417	351 398
<b>TOTAL</b>	<b>1 925 515</b>	<b>157 407</b>	<b>2 082 922</b>	<b>2 131 230</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES NETTES</b>			<b>82 350 436</b>	<b>80 301 615</b>

### 18.2 VENTILATION DE LA PROVISION (NETTE DE CESSIONS ET RÉTROCESSIONS) POUR PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS (HORS CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE)

(en milliers d'euros)	2016	2015
Provision exigible	2 165 570	1 972 013
Provision différée inconditionnelle	0	0
Provision différée conditionnelle	169 556	145 846
<b>TOTAL</b>	<b>2 335 126</b>	<b>2 117 859</b>

## NOTE 19 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en milliers d'euros)	Clôture 2015	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture 2016
- Provision pour impôts différés passifs	27 568		- 209	11 278		- 3 19	38 318
- Provision pour Régime de Retraite et autres engagements sociaux	267 466	- 5 673	- 169	36 552	- 86 432	84 789 <sup>(1)</sup>	296 533
- Provision sur créances	20 631				- 8 509	1 266	13 388
- Provision pour contrôles fiscaux et impôts	159 866	- 445		7 862	- 34 904	- 847	131 532
- Provision engagement filiales, sociétés cédées	14 289				- 4 648	- 35	9 606
- Écart d'acquisition Passif	0						0
- Autres provisions	65 663		- 1 487	26 636	- 13 767	- 1 490	75 555
<b>Total</b>	<b>555 483</b>	<b>- 6 118</b>	<b>- 1 865<sup>(2)</sup></b>	<b>82 328</b>	<b>- 148 260</b>	<b>83 364</b>	<b>564 932</b>

(1) Reclassement en PRC des IFC couvertes par des contrats d'assurance souscrits auprès de sociétés du Groupe.

(2) Dont prise en compte de l'écart de conversion sur les sociétés suivantes :

- CSE Insurance Company (+ 5 k€) : monnaie locale dollar US (cours au 31-12-2016 : 1,0541 / cours au 31-12-2015 : 1,0887)
- Swinton (- 1 492 k€) : monnaie locale livre sterling (cours au 31-12-2016 : 0,85618 / cours au 31-12-2015 : 0,7339)
- Covea Insurance (- 209 k€) : monnaie locale livre sterling (cours au 31-12-2016 : 0,85618 / cours au 31-12-2015 : 0,7339)
- MMA Holding UK (- 169 k€) : monnaie locale livre sterling (cours au 31-12-2016 : 0,85618 / cours au 31-12-2015 : 0,7339)

### PASSIFS ÉVENTUELS

MMA Vie AM, en tant qu'ancien administrateur de la banque Le Crédit Martiniquais entre mars 1990 et décembre 1994, est concernée par une procédure engagée par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) auprès des anciens dirigeants de droit et de fait, commissaires aux comptes et tous les administrateurs du Crédit Martiniquais.

Cette procédure vise à obtenir le remboursement auprès de l'ensemble des parties concernées d'une somme actuellement évaluée à 178,5 millions d'euros correspondant au solde entre les versements effectués par ledit fonds pour combler la situation de la banque et ceux qu'il a pu récupérer.

À la date d'arrêté des comptes 2016 par le Conseil d'administration et au regard de l'état d'avancement de la procédure à ce jour, aucun élément objectif ne permet d'évaluer le risque financier pesant sur MMA Vie AM avec une probabilité suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision pour risque. Les comptes combinés n'enregistrent aucune opération au titre de ce litige.

## NOTE 20 DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

### 20.1 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Non-Vie	Vie	Total	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	806 844	76 890	883 734	893 407
Dettes nées d'opérations de réassurance	173 321	3 994	177 315	196 751
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	53 773	3 807	57 580	48 803
<b>Total</b>	<b>1 033 938</b>	<b>84 691</b>	<b>1 118 629</b>	<b>1 138 961</b>

### 20.2 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	881 188	2 537	9	883 734
Dettes nées d'opérations de réassurance	176 837	478		177 315
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	57 580			57 580
<b>Total</b>	<b>1 115 605</b>	<b>3 015</b>	<b>9</b>	<b>1 118 629</b>

## NOTE 21 DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

### 21.1 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Non-Vie	Vie	Autres	
Dettes envers des établissements de crédit	326 983	64 179	376	485 811
<b>Total</b>	<b>326 983</b>	<b>64 179</b>	<b>376</b>	<b>485 811</b>

### 21.2 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers des établissements de crédit	391 538			391 538
<b>Total</b>	<b>391 538</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>391 538</b>

## NOTE 22 AUTRES DETTES

### 22.1 VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2016				2015
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	103 098	8 097	34 863	146 058	147 962
Personnel et comptes rattachés	244 965	16 605	13 974	275 544	294 303
État et organismes sociaux	259 752	83 205	36 179	379 136	348 767
Autres dettes	257 770	403 278	315 911	976 959	923 965
<b>Total</b>	<b>865 585</b>	<b>511 185</b>	<b>400 927</b>	<b>1 777 697</b>	<b>1 714 997</b>

### 22.2 VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2016			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	77 866	68 106	86	146 058
Personnel et comptes rattachés	267 493	4 102	3 949	275 544
État et organismes sociaux	378 707	429		379 136
Autres dettes	974 985	1 911	63	976 959
<b>Total</b>	<b>1 699 051</b>	<b>74 548</b>	<b>4 098</b>	<b>1 777 697</b>

## NOTE 23 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)	2016				2015
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Intérêts et loyers courus et non échus	0	0	0	0	5 469
Produits à répartir sur plusieurs exercices	64	156 995	0	157 059	161 679
Autres comptes de régularisation passif	986 740	8 533	20 969	1 016 242	932 235
Produits constatés d'avance	16 485	64	103	16 652	34 715
<b>Total</b>	<b>1 003 289</b>	<b>165 592</b>	<b>21 072</b>	<b>1 189 953</b>	<b>1 134 098</b>

## NOTE 24 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### 24.1 DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2016				2015
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Charge d'impôt exigible	- 232 635	- 42 026	- 16 550	- 291 211	- 484 806
Charge d'impôt différée	- 185 560	- 6 575	3 432	- 188 703	- 65 315
<b>Total</b>	<b>- 418 195</b>	<b>- 48 601</b>	<b>- 13 118</b>	<b>- 479 914</b>	<b>- 550 121</b>

### 24.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	2016	2015
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>- 839 894</b>	<b>- 1 044 460</b>
<b>Impôts différés issus des retraitements de consolidation</b>	<b>- 11 602</b>	<b>1 200</b>
<b>Total impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>- 851 496</b>	<b>- 1 043 260</b>
Dont :		
- actif (comptes de régularisation actif)	- 889 814	- 1 070 828
- passif (provisions pour risques et charges)	38 318	27 568

En moins sont positionnés les impôts différés actif.

### 24.3 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2016	2015
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>836 569</b>	<b>1 060 498</b>
Amortissements des écarts d'acquisition	- 18 025	- 27 760
Quote-part de résultat des MEE	12 002	56 956
Impôts sur les résultats	- 479 914	- 550 121
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 322 506</b>	<b>1 581 423</b>
Taux courant d'impôt théorique	34,43 %	38,00 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 455 339</b>	<b>- 600 941</b>
<b>Impact des différentiels de taux</b>	<b>- 64 219</b>	<b>12 502</b>
<b>Impact des différences permanentes</b>	<b>47 989</b>	<b>46 507</b>
<b>Incidence des corrections et autres éléments</b>	<b>- 8 345</b>	<b>- 8 189</b>
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>- 479 914</b>	<b>- 550 121</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>36,29 %</b>	<b>34,79 %</b>

L'effet des différentiels de taux sur la charge théorique de l'impôt représente la différence entre l'impôt calculé au niveau de chaque entité au moyen du taux standard applicable et l'impôt calculé en utilisant le taux en vigueur en France. Compte tenu de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %, le taux d'impôt exigible applicable au titre de l'exercice 2016 s'élève à 34,43 %.

## NOTE 25 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS PAR LES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	2016	2015
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>366 262</b>	<b>38 780</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>542 435</b>	<b>599 863</b>
- Avals, cautions et garanties de crédit donnés	275 003	451 838
- Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	66 444	84 750
- Autres engagements	200 988	63 275
<b>VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES</b>	<b>1 412 653</b>	<b>1 339 496</b>
<b>ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME</b>		
<b>VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES REASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION</b>		
<b>VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE</b>		
<b>AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS</b>		



# INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET INFORMATIONS SECTORIELLES

## NOTE 26 PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES VIE ET NON-VIE

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Activité assurance Non-Vie	Activité assurance Vie	Total	
Revenus des placements	644 427	1 723 086	2 367 513	2 479 818
Autres produits des placements	31 072	72 313	103 385	142 759
Produits provenant de la réalisation des placements	388 801	501 565	890 366	1 745 427
Ajustements ACAV (plus-values)		138 095	138 095	205 522
<b>Total des produits de placements</b>	<b>1 064 300</b>	<b>2 435 059</b>	<b>3 499 359</b>	<b>4 573 526</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	- 41 383	- 73 852	- 115 235	- 111 085
Autres charges de placements	- 105 881	- 223 180	- 329 061	- 356 666
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 109 021	- 186 034	- 295 055	- 352 762
Ajustements ACAV (moins-values)		- 34 182	- 34 182	- 47 797
<b>Total des charges de placements</b>	<b>- 256 285</b>	<b>- 517 248</b>	<b>- 773 533</b>	<b>- 868 310</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>808 015</b>	<b>1 917 811</b>	<b>2 725 826</b>	<b>3 705 216</b>

## NOTE 27 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En 2016, les composantes principales du résultat exceptionnel sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2016
Contentieux fiscaux et URSSAF	31 957
Produit de cessions d'éléments d'actif	20 825
Divers	- 25 017
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>27 765</b>

## NOTE 28 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

	2016	2015 Pro Forma <sup>(1)</sup>	2015
Charges de personnel (en milliers d'euros)	1 358 298	1 474 348	1 482 486
Effectifs	20 206	22 387	22 544
- Employés	11 822	13 825	13 938
- Cadres	8 384	8 562	8 606

(1) Données 2015 hors AME Life Lux et Lybnet.

Le personnel des entités non consolidées dédiées aux activités de gestion, dont les effectifs ne figurent pas dans les données définies ci-dessus, est de 5 772 collaborateurs.

Ces effectifs concernent :

- les GIE d'activité du pôle MAAF : 3 469 collaborateurs,
- les sociétés Téléassurances et MMA Gestion, déconsolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 810 collaborateurs,
- la société Covea Insurance Services Limited dans laquelle a été transféré le personnel des sociétés MMA Holdings et Covéa Insurance au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 1 493 collaborateurs.

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise combinante.

Ces effectifs comprennent le personnel des sociétés combinées, consolidées globalement et la quote-part du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle au prorata des pourcentages d'intérêts.

## NOTE 29 INFORMATIONS SECTORIELLES

### 29.1 COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

(en milliers d'euros)	2016					2015
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
<b>Primes acquises</b>	<b>11 548 791</b>	<b>- 725 174</b>	<b>10 823 617</b>		<b>10 823 617</b>	<b>10 664 339</b>
Primes	11 658 965	- 702 746	10 956 219		10 956 219	10 764 261
Variation des primes non acquises	- 110 174	- 22 428	- 132 602		- 132 602	- 99 922
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>565 935</b>		<b>565 935</b>	<b>9 457</b>	<b>575 392</b>	<b>831 340</b>
Produits des placements alloués	565 935		565 935	9 457	575 392	831 340
<b>Autres produits techniques</b>	<b>54 135</b>		<b>54 135</b>		<b>54 135</b>	<b>52 180</b>
<b>Charges des sinistres</b>	<b>- 8 090 170</b>	<b>544 357</b>	<b>- 7 545 813</b>	<b>104</b>	<b>- 7 545 709</b>	<b>- 7 476 835</b>
Prestations et frais payés	- 7 673 617	524 307	- 7 149 310	104	- 7 149 206	- 6 908 308
Charges des provisions pour sinistres	- 416 553	20 050	- 396 503		- 396 503	- 568 527
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>- 215 384</b>	<b>13 587</b>	<b>- 201 797</b>		<b>- 201 797</b>	<b>- 140 205</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>- 28 944</b>	<b>3 839</b>	<b>- 25 105</b>		<b>- 25 105</b>	<b>- 35 455</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>- 2 551 133</b>	<b>54 507</b>	<b>- 2 496 626</b>	<b>33 682</b>	<b>- 2 462 944</b>	<b>- 2 391 814</b>
Frais d'acquisition	- 1 541 794		- 1 541 794	30 572	- 1 511 222	- 1 469 905
Frais d'administration	- 1 009 339		- 1 009 339	3 110	- 1 006 229	- 973 823
Commissions reçues des réassureurs		54 507	54 507		54 507	51 914
<b>Autres charges techniques</b>	<b>- 362 683</b>		<b>- 362 683</b>	<b>17 121</b>	<b>- 345 562</b>	<b>- 336 099</b>
<b>Variation de la provision d'égalisation</b>	<b>19 611</b>	<b>- 33 945</b>	<b>- 14 334</b>		<b>- 14 334</b>	<b>- 36 783</b>
<b>Résultat technique Non-Vie</b>	<b>940 158</b>	<b>- 142 829</b>	<b>797 329</b>	<b>60 364</b>	<b>857 693</b>	<b>1 130 668</b>
Participation des salariés			- 22 439		- 22 439	- 39 691
Produits nets des placements hors part du compte technique			225 410	7 213	232 623	315 036
<b>Résultat de l'exploitation courante</b>			<b>1 000 300</b>	<b>67 577</b>	<b>1 067 877</b>	<b>1 406 013</b>
Transferts intersectoriels				- 67 577	- 67 577	- 128 843
<b>Résultat de l'exploitation courante économique</b>			<b>1 000 300</b>	<b>0</b>	<b>1 000 300</b>	<b>1 277 170</b>

## 29.2 COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

(en milliers d'euros)	2016					2015
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
<b>Primes</b>	4 841 970	- 57 123	4 784 847	- 90 230	4 694 617	5 660 000
<b>Produits des placements</b>	2 297 856		2 297 856	- 892	2 296 964	2 911 566
<b>Ajustements ACAV (plus-values)</b>	138 095		138 095		138 095	205 522
<b>Autres produits techniques</b>	53 587		53 587	- 13 806	39 781	34 871
<b>Charges des sinistres</b>	- 4 245 071	31 833	- 4 213 238	3	- 4 213 235	- 4 263 672
Prestations et frais payés	- 4 285 907	31 702	- 4 254 205	3	- 4 254 202	- 4 346 073
Charges des provisions pour sinistres	40 836	131	40 967		40 967	82 401
<b>Charges des provisions techniques</b>	- 450 840	6 615	- 444 225	84 787	- 359 438	- 1 360 653
Provisions d'assurance Vie	116 905	6 099	123 004	84 787	207 791	- 674 029
Provisions sur contrats en unités de compte	- 563 494		- 563 494		- 563 494	- 681 955
Autres provisions techniques	- 4 251	516	- 3 735		- 3 735	- 4 669
<b>Participation aux résultats</b>	- 1 445 396		- 1 445 396		- 1 445 396	- 2 010 327
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	- 291 698	3 109	- 288 589		- 288 589	- 277 962
Frais d'acquisition	- 172 436		- 172 436		- 172 436	- 172 631
Frais d'administration	- 119 262		- 119 262		- 119 262	- 108 581
Commissions reçues des réassureurs		3 109	3 109		3 109	3 250
<b>Autres charges techniques</b>	- 79 209		- 79 209	1 822	- 77 387	- 76 368
<b>Charges des placements</b>	- 490 857		- 490 857	7 791	- 483 066	- 510 451
<b>Ajustements ACAV (moins-values)</b>	- 34 182		- 34 182		- 34 182	- 47 797
<b>Produits des placements transférés</b>	- 93 868		- 93 868	534	- 93 334	- 136 959
<b>Résultat technique Vie</b>	200 387	- 15 566	184 821	- 9 991	174 830	127 770
Participation des salariés			- 902		- 902	- 1 085
Produits nets des placements hors part du compte technique			93 868	- 534	93 334	136 959
<b>Résultat de l'exploitation courante</b>			277 787	- 10 525	267 262	263 644
Élimination des opérations intersectorielles				10 525	10 525	1 912
<b>Résultat de l'exploitation courante économique</b>			277 787	0	277 787	265 556

## 29.3 RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers d'euros)	2016			2015
	Net	Interactivités autres	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Chiffre d'affaires	354 473	- 75 087	279 386	368 327
Autres produits d'exploitation	2 993		2 993	5 302
Charges d'exploitation	- 366 675	16 410	- 350 265	- 474 370
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 9 209</b>	<b>- 58 677</b>	<b>- 67 886</b>	<b>- 100 741</b>
Charges et produits financiers	43 737	1 625	45 362	69 669
<b>Résultat de l'exploitation courante</b>	<b>34 528</b>	<b>- 57 052</b>	<b>- 22 524</b>	<b>- 31 072</b>
Élimination des opérations intersectorielles		57 052	57 052	126 931
<b>Résultat de l'exploitation courante économique</b>	<b>34 528</b>	<b>0</b>	<b>34 528</b>	<b>95 859</b>

## 29.4 PROVISIONS TECHNIQUES PAR CATÉGORIE

### 29.4.1 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES VIE PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)	Affaires directes					
	Contrats de capitalisation PU/VL	Contrats de capitalisation CP	Assurance Individuelle Prévoyance	Assurance Individuelle Épargne PU/VL	Assurance Individuelle Épargne CP	Assurance Collective Prévoyance
Provisions pour sinistres Vie	9 215		18 895	226 612	22 193	16 387
Provisions assurance Vie	945 193		28 908	48 822 246	1 826 241	131 363
Provisions égalisation Vie			1	175		1 453
Provisions techniques en unités de compte Vie						
Participation aux bénéfices	3 697		2 496	2 248 568	15 329	717
Autres provisions techniques Vie			6 407	569	4 916	
<b>Total</b>	<b>958 105</b>		<b>56 707</b>	<b>51 298 170</b>	<b>1 868 679</b>	<b>149 920</b>

### 29.4.2 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES NON-VIE PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)	Affaires directes						
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		Catastrophes naturelles
	Contrats individuels	Contrats collectifs	R.C.	Dommages	Particuliers	Professionnels	
Provisions pour P.N.A. Non-Vie	207 638	43 680	321 049	762 542	561 148	197 617	56 454
Provisions pour sinistres Non-Vie	315 453	216 932	7 431 038	1 187 057	1 468 582	1 565 381	273 338
Provisions d'égalisation Non-Vie		77 285		36 876	207 827	37 989	22 344
Participations aux bénéfices		3 948		25 112		20	
Autres P.T. Non-Vie	91 821	401 105	1 721 425	832	73 426	56 564	7 287
<b>Total</b>	<b>614 912</b>	<b>742 950</b>	<b>9 473 512</b>	<b>2 012 419</b>	<b>2 310 983</b>	<b>1 857 571</b>	<b>359 423</b>

Affaires directes									
Assurance Collective Épargne	Assurance en unités de compte PU/VL	Assurance en unités de compte CP	PERP	Dommages Corporels Contrats Individuels	Dommages Corporels Contrats Collectifs	Pertes pécuniaires	Total Affaires directes	Acceptations	Total
4 378	985	-6	55	8 338	79		307 131	3 265	310 396
359 367	7 817		152 154	917	56		52 274 262	5 623	52 279 885
9 991			1				11 621		11 621
	4 381 989	290 160	31 036				4 703 185		4 703 185
118	-62		1 480				2 272 343		2 272 343
2 336				3 442			17 670	219	17 889
<b>376 190</b>	<b>4 390 729</b>	<b>290 154</b>	<b>184 726</b>	<b>12 697</b>	<b>135</b>		<b>59 586 212</b>	<b>9 107</b>	<b>59 595 319</b>

Affaires directes											
R.C. générale	Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Transport	Construction		Crédit caution	LPS	Total Affaires directes	Acceptations	Total
					Dommages	R.C.					
21 974	80 018	68 894	53 139	14 961	1 358	24 458	1 386	347 175	2 763 491	35 177	2 798 668
1 657 144	190 719	13 108	66 666	137 443	575 509	2 778 966	14 978	44 334	17 936 648	697 434	18 634 082
5			34 073	875					417 274	481 982	899 256
	2 896	2 519	20 622	260				11 907	67 284	573	67 857
66 852			2 446	1 796				624	2 424 178	13 998	2 438 176
<b>1 745 975</b>	<b>273 633</b>	<b>84 521</b>	<b>176 946</b>	<b>155 335</b>	<b>576 867</b>	<b>2 803 424</b>	<b>16 364</b>	<b>404 040</b>	<b>23 608 875</b>	<b>1 229 164</b>	<b>24 838 039</b>

## 29.5 VENTILATION CHIFFRE D'AFFAIRES

### PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros) Primes acquises	France	Europe	Amérique	Afrique	Asie	Total
2015	14 646	2 459	147			17 252
2016	14 294	1 858	148			16 300

### PAR NATURE DE GARANTIE

(en millions d'euros) Primes acquises	VIE												Accep- tations	Total général
	Affaires directes										PERP	Total		
	Contrat de capitalisation		Assurance individuelle			Assurance collective		Unités de compte						
	PU/VL	CP	Pré- voyance	Épargne PU/VL	Épargne CP	Pré- voyance	Épargne	PU/VL	CP					
2015	269	1	122	4 113	139	83	25	950	20	21	5 743	1	5 744	
2016	99		122	3 388	128	54	109	801	17	27	4 745	7	4 752	
<b>% Total général 2016</b>	<b>2,08</b>		<b>2,57</b>	<b>71,30</b>	<b>2,69</b>	<b>1,14</b>	<b>2,29</b>	<b>16,86</b>	<b>0,36</b>	<b>0,57</b>		<b>0,14</b>	<b>100,00</b>	

(en millions d'euros) Primes acquises	Non-Vie											Accep- tations	Total général			
	Affaires directes									R.C.	Trans- port			Construc- tion	Autres	Total
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens											
	Indivi- duals	Collec- tifs	R.C.	Dom- mages	Particu- liers	Profes- sionnels										
2015	1 297	692	1 342	3 148	1 819	1 155	329	58	388	968	11 196	312	11 508			
2016	1 231	682	1 345	3 194	1 912	1 092	286	57	400	1 034	11 233	315	11 548			
<b>% Total général 2016</b>	<b>10,66</b>	<b>5,91</b>	<b>11,65</b>	<b>27,66</b>	<b>16,56</b>	<b>9,46</b>	<b>2,48</b>	<b>0,49</b>	<b>3,46</b>	<b>8,95</b>		<b>2,72</b>	<b>100,00</b>			



## NOTE 30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente, pour chaque commissaire aux comptes, le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, en distinguant les honoraires correspondant, d'une part, à la certification des comptes, et d'autre part, aux autres services.

(en milliers d'euros)	2016			Total
	Pwc <sup>(1)</sup>	Mazars <sup>(1)</sup>	Autres	
<b>Certification des comptes</b>				
SGAM Covéa	193	193		386
Filiales intégrées globalement ou proportionnellement	2 551	554	1 671	4 776
<b>Sous-total</b>	<b>2 744</b>	<b>747</b>	<b>1 671</b>	<b>5 162</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
SGAM Covéa	38			38
Filiales intégrées globalement ou proportionnellement	1 105	51	382	1 538
<b>Sous-total</b>	<b>1 143</b>	<b>51</b>	<b>382</b>	<b>1 576</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 887</b>	<b>798</b>	<b>2 053</b>	<b>6 738</b>

(1) Commissaires aux comptes des comptes combinés de Covéa.

# Rapport des Commissaires aux Comptes

## sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes combinés de Covéa Société de Groupe d'Assurance Mutuelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables

suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

## II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les points suivants :

- Votre groupe réalise des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs mises en œuvre par votre société et décrites dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes, et, sur la base des éléments disponibles à

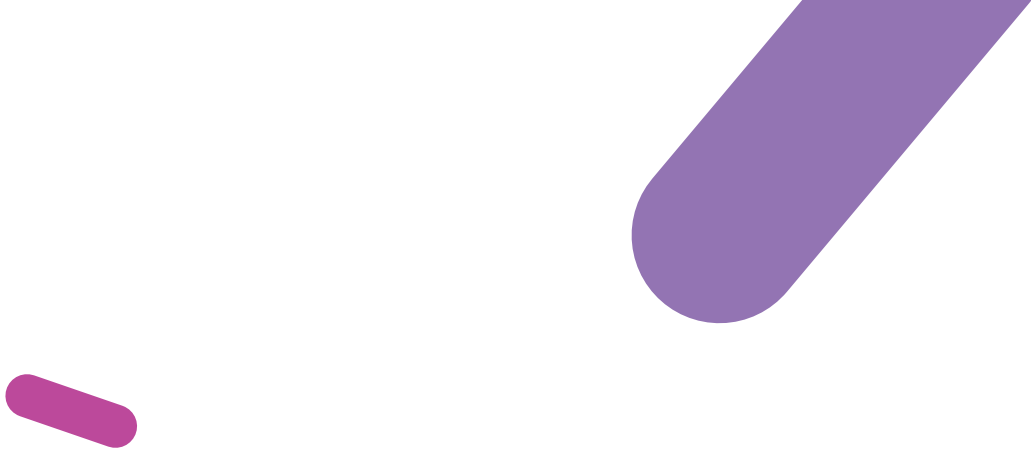
ce jour, procédé à des tests pour vérifier l'application de ces modalités et la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par votre groupe.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des hypothèses retenues ainsi que l'application des modalités d'évaluation.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre groupe, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques, des frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés, dont les modalités de détermination sont indiquées dans les notes 3.6 et 3.8 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de votre groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers et immobiliers sont évalués et dépréciés selon les principes applicables à chaque catégorie, décrits dans la note 3.1 de l'annexe.



Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions à risques du groupe, ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des valorisations et des dépréciations qui en résultent en fonction de la situation de ces actifs et de la volatilité des marchés financiers.

Nous avons par ailleurs vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les notes relatives aux placements financiers de l'annexe aux comptes combinés.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.10.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 9 juin 2017

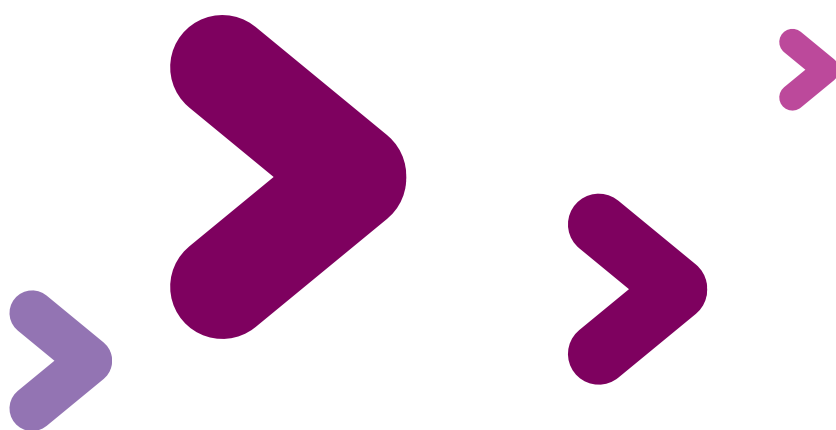
Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Michel Laforce

**Mazars**

Nicolas Dusson



Conception, Création & Réalisation :  
T E R R E D E S I E N N E

Document édité par la Direction  
de la Communication Externe & Institutionnelle Covéa  
Tél. : + 33 (0)1 55 50 65 10  
E-mail : contact@covea.fr

---



Ce document a été imprimé sur un papier couché  
100 % recyclable et biodégradable, fabriqué à partir  
de pâtes blanchies ECF (*Elemental Chlorine Free*)  
dans une usine européenne certifiée ISO 9001 (pour  
sa gestion de la qualité), ISO 14001 (pour sa gestion de  
l'environnement), PEFC (pour l'utilisation de papiers  
issus de forêts gérées durablement) et accréditée  
OHSAS 18001 (pour la sécurité et la santé).

---

[www.covea.eu](http://www.covea.eu)



[www.covea.eu](http://www.covea.eu)

SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE  
régie par le code des assurances  
RCS Paris 450 527 916  
86-90, rue Saint Lazare - 75009 Paris